

T2137-634-8.00 F

ISSN 0026-9433

**MANIF CONTRE LES ESSAIS NUCLÉAIRES  
PARIS — 25 OCTOBRE — 14 H — ÉTOILE**

# Libertaire

de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°634 JEUDI 23 OCTOBRE 1986 8,00 F



## **CODE DE LA NATIONALITÉ** **Nous n'avons pas choisi d'être Français !**



### **SOCIAL**

Assistons-nous  
à un retour au XIX<sup>e</sup> siècle ?  
PAGE 4

### **POLYNÉSIE**

Interview d'un syndicaliste  
indépendantiste.  
PAGE 5

### **OLYMPIADES**

1936. Les contre-jeux  
de Barcelone.  
PAGE 10

Fop.2520

# communiqués éditions

## • PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

## • CHELLES

Le groupe Sacco-Vanzetti tient permanence tous les dimanches matin, de 10 h à 12 h, à son local du 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare S.N.C.F.).

## LES ULIS

Gala de soutien aux réfractaires : débat, chansons (Deschamps, Sébire, Fabienne Escoubet, Marcel Eglin [sous réserve]) à la M.J.C. de Courdimanche (Les Ulis) le vendredi 24 octobre (tél. antimilitariste : [16.1] 43.03.62.03).

## LES ULIS

Le groupe Emile-Pouget vous informe que tous les vendredis, de 20 h à 21 h 30, vous pouvez entendre les anarchistes sur Radio-Village (103.8 MHz).

Vente du « Monde libertaire » au marché des Ulis tous les dimanches, assurée par le groupe Emile-Pouget.

## • LILLE

Thèmes de la prochaine émission de la « Voix sans maître », vendredi 24 octobre de 21 h à 23 h sur Radio-Campus (99.6 MHz) : le minitel au service des « alternatives » (tél. : [16] 20.91.24.00.).

Ventes du « Monde libertaire » : le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30, devant la gare S.N.C.F. et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 sur le marché de Wazemmes (rue Racine).

Le groupe de Lille recherche de nouveaux locaux pour y installer sa librairie. On peut le contacter en écrivant à l'adresse suivante : librairie « Idées libres », c/o F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. D'autre part, une souscription a été lancée pour l'acquisition de ce local. Vous pouvez libeller vos chèques et virements à l'ordre du Cercle d'études sociales, C.C.P. n°7 806 13 M, Lille. Toute aide matérielle ou militante est également la bienvenue.

## • FESTIVAL

Premier festival des « musiques mutantes » du 20 au 26 octobre, au Théâtre libertaire de Paris (41, boulevard du Temple, Paris 3<sup>e</sup>), avec la collaboration de Radio-Libertaire. Place en vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 80 F (sauf les 21 et 25 octobre, 60 F). Réductions pour les porteurs de cartes d'auditeurs de Radio-Libertaire.

## CARTES POSTALES

En hommage à la révolution espagnole, la revue « Itinéraire » vient d'éditer neuf cartes postales en couleur. Ces cartes représentent des couvertures de journaux et de revues anarchistes parus pendant la révolution. Le prix de vente public est de 4,50 F l'unité (en vente à la librairie du Monde libertaire). Les bénéfices serviront à la parution du premier numéro d'« Itinéraire » consacré à Durruti, à paraître en novembre 1986. Les commandes groupées sont à adresser : revue « Itinéraire », 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles.

Les cartes sont les reproductions des journaux suivants : « Estudios » (revue théorique mensuelle), « Tierra y Libertad » (hebdomadaire, organe de la F.A.I. à partir de juillet 1936), « Solidaridad Obrera » (organe de la C.N.T. de Catalogne), « Mujeres libres » (2 cartes, journal mensuel des femmes libertaires), « Gastronomía » (revue mensuelle de la C.N.T. de l'industrie gastronomique), « Luz y Fuerza » (organe de la Fédération nationale de l'industrie de l'eau, du gaz et de l'électricité C.N.T.), « Tiempos nuevos » (revue de sociologie, d'art et d'économie, mensuel théorique de la F.A.I.), « Mas alla » (organe de la colonne Francisco-Ascaso)

## • AFFICHE

L'administration et les relations intérieures de la Fédération anarchiste viennent d'éditer une affiche en soutien au « Monde libertaire », disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 0,60 franc l'unité (au-dessus de 50 exemplaires).



# liste des permanences des groupes f.a.

## RÉGION PARISIENNE

### PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1<sup>er</sup> : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18<sup>e</sup> : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20<sup>e</sup> : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

### BANLIEUE

Seine-et-Marne  
Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

Yvelines  
Groupe « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

Hauts-de-Seine  
Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.

Val-de-Marne  
Liaison Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)

Créteil  
Groupe de Créteil : permanences tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, au marché de l'Eglise, Créteil ; et tous les mercredis, de 17 h à 19 h, au métro Créteil/Hôtel-de-Ville/Préfecture.

# sommaire

PAGE 2 : Information des groupes de la F.A. — PAGE 3, Société : Editorial, Réforme du code de la nationalité, Amis lecteurs — PAGE 4, Social : En Bref, Régression des acquis sociaux, Grève des fonctionnaires du 21 octobre — PAGE 5, Social : Interview d'un syndicaliste polynésien — PAGE 6, Justice : A propos du non-lieu d'Hienghène, Grève de la faim d'un insoumis, Interpellation d'un comédien de rue — PAGE 7, Histoire : L'insurrection hongroise de 1956 — PAGE 8, Dans le monde : Elections en Bavière, La présence américaine au Honduras — PAGE 9, Relations internationales : Belgique : interview de Chantal Paternostre — PAGE 10, Archives : Les Olympiades populaires de Barcelone — PAGE 11, Expression : Note de lecture, Programme de Radio-Libertaire, Amis auditeurs — PAGE 12, Société : Disneyland à Marne-la-Vallée (2<sup>e</sup> partie et fin).

## Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h, 145, rue Amelot, 75011 Paris (M<sup>o</sup> République) Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

# liste des groupes f.a.

## PROVINCE

### • GROUPES

Aisne : Aniz-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Flers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

### • LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Finistère : Quimper — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ile-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Flers/Loiret — Loiret : Montargis — Loir-et-Cher : Blois — Haute-Loire : Est Haute-Loire — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer — Vendée : La Roche-sur-Yon — Haute-Vienne : Nord Haute-Vienne — Vosges : liaison des Vosges.

## RÉGION PARISIENNE

### • GROUPES

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>.  
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Noilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Rambouillet, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Drancy, Montreuil/Rosny-sous-Bois, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes.

### • LIAISONS

Banlieue : Val-d'Oise : Sarcelles.

## LIAISONS PROFESSIONNELLES

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Banques.

# débats

## • PARIS

La commission de propagande des Relations intérieures reprend sa série de cours sur l'anarchisme. Le prochain aura lieu mardi 28 octobre à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Abbesses). Thème : « Anarchisme et marxisme » par Stéphane Carel.

## • MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille organise une série de débats-vidéo du 4 octobre au 29 novembre. Samedi 18 octobre, projection du diaporama du C.O.T. d'Albi « Fini l'amour », avec des documents vidéo sur le retour du civisme à l'école.

Local du groupe libertaire de Marseille, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille. Samedi 18 octobre, à 14 h. Participation : 15 F. Vous trouverez sur place : bibliothèque, boutique et... boissons ! Pour nos prochains débats, tenez-vous au courant... lisez le « Monde libertaire ».

## • TOULOUSE

Dans la série « Les ansers vous invitent à aller au cinéma », le groupe Albert-Camus propose une nuitée au ciné-club Le Cratère, 95, Grande-Rue Saint-Michel, à 20 h 30, le 24 octobre. Au programme : « Le Troupeau » de Yilmaz Güney, « Y-a-t-il un Français dans la salle » de Jean-Pierre Mocky, un court-métrage de Jean Vigo et « Brazil ».

Prix des places : 35 F environ. Casse-croûte et boissons prévus. Petit-déjeuner offert aux rescapés. Pour tout contact, s'adresser au C.E.A.C., 1 bis, rue Gramat, Toulouse.

## • TOURS

Une projection vidéo suivie d'un débat sur Jeanne Humbert, militante libertaire et néo-malthusienne, aura lieu le jeudi 23 octobre à 20 h 30, à Tours, aux Studios, dans le cadre du C.N.P., rue des Ursulines. Le groupe de Tours de la F.A. y sera présent.

**POUR TOUT ABONNEMENT NOUVEAU AVANT LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE UN LOT DE BROCHURES SERA OFFERT GRATUITEMENT**

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication : Maurice Joyeux  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

# Abonnez vous !

## LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration  
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

A partir du n° ..... (inclus) Pays .....

Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien

Chèque postal  Chèque-Liquide  Mandat lettre  Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

## RÉFORME DU CODE DE LA NATIONALITÉ

## En avant toute... vers l'apartheid

EN juillet dernier, l'avant-projet de réforme du code de la nationalité avait soulevé une tempête de protestations. La gauche, bien sûr, mais également certains membres du gouvernement (Philippe Séguin, notamment), l'Eglise catholique, la réformée... s'étaient élevés vigoureusement contre lui en l'accusant de s'inscrire dans une perspective sinon raciste, du moins xénophobe.

Devant une telle levée de boucliers, on aurait donc pu penser que le gouvernement allait mettre de l'eau dans son vin et revoir sa copie. Hélas ! trois fois hélas ! s'il a bien revu sa copie, le gouvernement n'a pas pour autant mis de l'eau dans son vin. Le projet de réforme du code de la nationalité qui vient d'être déposé pour avis devant le Conseil d'Etat est en effet pire que l'avant-projet de juillet dernier.

## Réforme de la nationalité mode d'emploi

Depuis toujours ou presque, au pays de la révolution de 1789 et « des libertés », tous ceux qui nais-

saient en France étaient Français ou avaient la possibilité de l'être s'ils le désiraient. Désormais, il n'en sera plus ainsi.

Dans le projet gouvernemental de réforme du code de la nationalité, en effet, les enfants nés en France de parents étrangers et qui y ont résidé entre 13 et 18 ans ne deviendront plus automatiquement Français s'ils en expriment le désir.

Entre 16 et 20 ans, il leur faudra faire une demande de naturalisation qui sera examinée par un juge d'instance et, si ce dernier agréé cette demande, le candidat à la naturalisation devra prêter serment en jurant « d'être fidèle à la République française, de respecter la Constitution et les lois de l'Etat, et d'accomplir loyalement les devoirs du citoyen français ». Ah mais !

Pour les enfants nés en France et dont l'un des parents est lui-même né en France, l'acquisition de la nationalité française reste cependant automatique. En revanche, les enfants de parents postulant à la nationalité française n'obtiendront eux-mêmes la nationalité française que si leurs parents ont expressé-



ment mentionné leur existence dans leur dossier. Ceci, nous dit le projet de loi, « pour éviter que ne soient rattachés ultérieurement des enfants de filiation douteuse non signalés lors de la requête ». Ben tiens !

De même, il ne suffira plus de se marier avec une Française ou un Français pour devenir Français(e). Une procédure de naturalisation sera obligatoire et, pendant un an, le ministère public pourra s'opposer à l'acquisition de la nationalité française par l'étranger s'il démontre que le demandeur a fait de la prison en France ou à l'étranger, a été condamné au pénal (même pour faillite ou mauvaise gestion) ou « éprouve certaines difficultés à s'assimiler à la communauté française notamment par une connaissance insuffisante de la langue ».

## France : terre d'asile !

Comme on le voit, ce projet de loi constitue une rupture d'envergure avec l'ancien code de la nationalité. Une rupture à l'odeur forte de racisme et de préjugé de classe ! Comment en effet douter un seul instant que, dans le cas de la procédure de naturalisation exigée pour l'étranger(e) qui se marie avec un(e) Français(e) et qui désire devenir Français(e), le ministère public ait une attitude différente selon que l'étranger(e) sera blond(e) aux yeux bleus ou basané(e), ouvrier(e) ou avocat(e) ?

De même, en imposant aux enfants nés en France de parents étrangers de faire une demande de naturalisation et de prêter serment « d'allégeance » à la France « miséricordieuse », comment douter un seul instant de la légitime réaction d'orgueil d'un certain nombre d'entre eux qui va leur faire refuser la nationalité française et les inscrire de fait dans une dynamique d'exclusion. Obliger celui qui est né en France à s'humilier en quémandant la nationalité française, c'est le considérer a priori comme un étranger alors que par sa naissance sur le sol français et de par son insertion scolaire, culturelle et sociale dans la société française... il est un Français à part entière. On voudrait le pousser à devenir un étranger dans son propre pays qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Bien évidemment, pour justifier son projet de loi, le gouvernement essaye d'argumenter et il nous explique que son seul désir est d'« éviter que des adolescents immigrés acquièrent notre nationalité à leur insu et parfois même contre leur gré ». Mais personne n'est dupe.

Chacun sait pertinemment que ce texte est à usage interne. Pour couper l'herbe sous le pied de l'extrême droite. Pour caresser dans le sens du poil un électoralat traumatisé par la crise et à la recherche d'idées simples et de boucs émissaires. Tel est le sens d'un projet qui va encore élargir le fossé entre immigrés et Français, et distiller encore un peu plus le poison de la haine raciale.

Et tant pis si on fout en l'air un processus d'intégration qui se traîne aujourd'hui par de plus en plus de mariages mixtes, un alignement du taux de fécondité sur celui de la France, l'appropriation des valeurs de la société française et un enrichissement de la culture française ! Et tant pis si on ne résoud en rien les problèmes de fond de l'immigration, à savoir : pourquoi des immigrés et comment les insérer ? Et tant pis si on gâche toute possibilité de mise en œuvre d'une insertion qui s'est toujours avérée nécessaire pour un pays comme la France au niveau démographique, économique, politique, social et culturel !

L'important c'est de gagner les prochaines élections et donc de conquérir l'électorat d'extrême droite et tous les laissés pour compte de la crise qui sont en mal d'espoir et de certitudes. Et peu importe le prix à payer !

Certes on n'en est pas encore à parler les bronzés dans des « Zouloulans » comme en Afrique du Sud, mais avec cette loi comme avec celle réglementant l'entrée et le séjour des étrangers en France, on en prend le chemin. Un chemin qu'avaient déjà entretenu les bonnes âmes de gauche en instaurant des camps de rétention pour étrangers, en durcissant la réglementation anti-immigrés, en expulsant les réfugiés politiques... dans le même souci de conquérir des voix pour garder le pouvoir.

Aujourd'hui, on tente de nous persuader qu'on n'échappe pas à sa culture. Demain, on nous dira qu'on n'échappe pas à sa « race ». Et on sait où tout cela conduit.

J.-M. RAYNAUD



## Amis lecteurs

CHAQUE mercredi soir, à la librairie du Monde libertaire, ou chaque jeudi matin dans votre kiosque habituel, vous pouvez trouver le Monde libertaire. Sommes-nous toujours conscients de la somme d'efforts que représente la réalisation d'un hebdomadaire, dont les articles sont écrits, sélectionnés et présentés par des bénévoles, qui est lui-même vendu à la criée et porté à la connaissance du public là aussi par des bénévoles ?

Pour nous aider, connaissez-vous le prélèvement automatique ? Ces sommes, prélevées sur votre compte, permettent à notre journal de s'oxygéner un peu. Si vous n'avez pas augmenté le montant de votre prélèvement depuis longtemps ou si vous n'avez jamais eu le courage ou l'idée de nous demander un formulaire, faites-le sans tarder.

C'est une façon comme une autre de soutenir le Monde libertaire qui, par ses articles de fond, ses appels à la lutte, ses dossiers, joue un rôle majeur dans la propagande des idées anarchistes.

Les administrateurs

## Editorial

LA semaine dernière, une nouvelle brève a réussi à percer dans les médias : le C.R.S. Gilles Burgos reconnaissait avoir tué Loïc Lefebvre d'une balle dans le dos, sans être nullement menacé ni en légitime défense. Comment, ça ne vous dit rien ? C'est vrai qu'on a fait moins de foin de cette nouvelle que pour l'annonce d'une vingt-sixième hypothèse dans l'affaire du petit Gregory. Mais au fait, pourquoi donc ?

Il serait facile, et très réducteur, de taper sur l'information de ce pays qui caviarderait toute information dérangeante pour le pouvoir. En effet, aussi bien les journaux télévisés que certains quotidiens ont largement hurlé à la bavure après les faits et ont même entrepris une enquête pour retrouver les témoins du drame. Ce sont les marges de contestation que consent un Etat démocratique.

Mais avec les derniers aveux du fonctionnaire assassin, la nature du crime change. On ne peut plus parler de bavure : aucune méprise, aucune excuse possible. Gilles Burgos a assassiné dans le dos un homme sans défense. En toute bonne logique, s'opposer à ce crime conduit donc à reconnaître que le seul fait que des flics patrouillent en armes dans la rue constitue un danger pour chacun d'entre nous. Le dire et l'écrire, ce serait jeter un pavé dans la mare du consensus autour des moyens de lutte contre le terrorisme. Peu franchiront le pas : pour ne pas blesser une opinion publique manipulée depuis des années sur ce thème, et parce que le gouvernement ne le tolérerait pas. Il avait d'ailleurs pris ses précautions. Gilles Burgos a du subir bien des pressions pour ne pas parler. Il a fini par le faire. Plus aucun dérapage ne sera admis.

Il ne faudra donc compter que sur nous-mêmes pour répondre et s'attaquer à la racine du mal. En dénonçant le responsable : l'Etat et sa fonction répressive. Les dénonciateurs de bavures souhaitent une bonne police. Le meurtre de Loïc Lefebvre démontre la vanité de leur utopie.

## ACQUIS SOCIAUX

## Résister à la régression

POUR remplacer Gattaz, la campagne électorale bat son plein au C.N.P.F. Les candidats caressent les troupes dans le sens du poil (libéral). Yvon Chotard déclare ainsi sur Radio Monte-Carlo, le 12 octobre : « *Le S.M.I.C. est une intervention de l'Etat qui va parfois au détriment de l'emploi. Il n'est pas compatible avec un régime libéral, même s'il fait partie de notre histoire sociale.* » Cela résume bien l'état d'esprit des chefs d'entreprises : la conjonction est favorable, il n'est aucun acquis social sur lequel nous ne puissions revenir. Philippe Séguin et Edouard Balladur entonnent le même cantique. Imposons des fausses notes, ou les salariés déchanteront durablement !

« Vive le chômage ! »  
clame Séguin

L'idée-force des néo-libéraux qui nous gouvernent est claire : il convient de favoriser la baisse du S.M.I.C. en créant des formes d'emplois spécifiques qui tendraient à se substituer progressivement aux « vrais emplois ». Variation autour du même registre : pour créer des emplois, il faut étendre les systèmes d'emplois à coûts réduits aux services aux particuliers. Cela signifie qu'il faut multiplier les « *petits boulots* », et renoncer pour longtemps, comme l'affirme d'ailleurs le ministre des Affaires sociales, au plein emploi productif.

Dans cette logique, l'objectif consiste donc en l'institution d'un statut dérogatoire au S.M.I.C. L'intention est explicite et J. Arthuis, secrétaire d'Etat auprès de Philippe Séguin, n'hésitait pas à proposer récemment de permettre de « *déduire du revenu imposable les salaires et les charges des*

*employés de maison* ». On augmenterait ainsi les revenus des plus riches afin qu'ils emploient chiche-ment les plus pauvres.

« *Pourquoi avoir du pain rassis à son petit déjeuner ?* », s'interrogeait gravement Philippe Séguin sur France-Inter, le 30 juillet dernier, pour justifier l'extension de ces « *petits boulots* ». Il est certain que si l'on trouvait des employés de maison pour un coût réel de 3 000 F par mois, nombreux seraient les cadres qui créeraient des emplois. Après tout, en Afrique, la plupart des coopérants n'ont-ils pas un cuisinier, un jardinier et une nounou pour les enfants ? Belle politique sociale que l'alignement sur le XIX<sup>e</sup> siècle ou le néo-colonialisme.

Que certains, au gouvernement et au C.N.P.F., prônent ce type de mesures témoigne surtout du rapport de force extrêmement favorable que confère le niveau actuel du chômage à tout employeur potentiel, et de la griserie qui s'empare de certains éléments de la droite à l'idée de pouvoir profiter de cette situation pour opérer un fantastique retour en arrière.

La majorité chiraquienne profite là des échecs et des soumissions des socialistes. Car le pouvoir du gouvernement actuel est d'hériter de la gauche une situation de l'emploi — en particulier des jeunes — tellement dégradée qu'il peut dire sans rencontrer d'opposition : mieux vaut 3 000 F par mois que rien du tout. De la même façon, le renoncement à une politique offensive de réduction du temps de travail (où sont les 35 heures promises en 1981 ?), la soumission à une modernisation du capitalisme suivant les règles du capitalisme (c'est-à-dire quelque soit le coût humain), la priorité à la lutte contre l'inflation (en passant par l'austérité salariale) au détriment du combat contre le chômage constituaient autant de facilités à la politique Balladur-Séguin. Le Parti socialiste a très largement fait passer dans la société la thématique économique de la droite. On en paye le tribut.

« Mort au S.M.I.C. ! »  
reprend Balladur

Pire que les T.U.C., les T.I.P. sont en préparation au ministère de l'Economie. Là encore la droite poursuit en l'aggravant l'œuvre de la gauche. Les T.U.C., créés par le Conseil des ministres du 26 septembre 1984, concernent aujourd'hui presque 200 000 jeunes. Emplois à temps partiel (20 heures par semaine), limités dans le temps (1 an), sous-payés (1 700 F par mois au plus, c'est-à-dire moins qu'un salarié à mi-temps payé au S.M.I.C.), les T.U.C. constituaient effectivement un premier pas vers l'institutionnalisation de la précarité de l'emploi. Il s'agissait pour les socialistes, peu avant les législatives, de dégonfler artificiellement les chiffres du chômage.

Mais deux déviations immédiates du système émergent rapidement : la création de T.U.C. sans intérêts réels pour la collectivité, en vue d'occuper les jeunes — un peu à la façon des « ateliers nationaux » de la II<sup>e</sup> République —, et à l'inverse, l'utilisation des T.U.C. pour des activités classiques, déjà valorisées sur le marché, permettant ainsi aux employeurs de réduire leurs coûts de production au détriment de la collectivité.

Les libéraux en revanche percevaient tout de suite l'intérêt de l'affaire. Et Alain Madelin affirmait dans le *Figaro* du 24 mai 1985, que les T.U.C. devraient être étendus au secteur privé, tout travail productif étant par définition « d'utilité collective ». On travaille d'arrache-pied à la mise en œuvre de cette idée chez Balladur. Le ministre de l'Economie milite désormais avec force pour un « *S.M.I.C. jeune* », bien entendu très inférieur au S.M.I.C. A l'heure actuelle, ses services plangent activement sur une nouvelle formule d'insertion des jeunes dans l'entreprise, qui s'appellera « *travaux d'insertion professionnelle* » ou « *travaux d'insertion productive* » (T.I.P.).

Le prénom du bébé n'est pas encore arrêté, mais quoiqu'il en soit les T.I.P. dureraient un an et seraient rémunérés selon l'âge. Pour les 16-18 ans, le salaire représenterait 32% du S.M.I.C. brut (1 400 F) auxquels s'ajouterait la somme mirobolante de... 50 F (obole de l'Etat au titre des cotisations sociales). Pour les 18-25 ans, l'enveloppe est très légèrement moins faible : 47% du S.M.I.C. (2 068 F) auxquels s'ajoutent toujours les 50 F de l'Etat.

On saisit sans peine l'avantage de l'Etat à ce type de mesures. Les T.I.P. sont beaucoup moins onéreux — euphémisme — que les stages d'insertion à la vie professionnelle déjà en vigueur, dont la rémunération est pourtant inférieure au S.M.I.C. Pour les entrepreneurs, le bénéfice aussi sera substantiel. Ils pourront, puisque la formule s'étend sur un an, embaucher à des tarifs très faibles. Pourquoi s'en priver et surtout pourquoi s'encombrer de jeunes payés au S.M.I.C. (4 400 F) ?

Les T.I.P. ouvrent la porte au sous-salariat institutionnellement avalisé. Après la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, après le taux maximum d'imposition en matière d'impôt sur le revenu ramené de 65

tés (contre 50% précédemment), les cadeaux au patronat continuent.

Les salariés en revanche perdent sur tous les tableaux. Les acquis sociaux conquis de haute lutte sont taillés en pièces. Il faut dire que la passivité syndicale ne s'y oppose guère.

Que Balladur ne vienne pas rétorquer, qu'en contre-partie, la baisse des impôts profitera à tout le monde. Cette année, si l'on prend comme hypothèse une hausse de 4% des revenus en 1986 par rapport aux revenus de 1985, et si l'on considère à la fois la baisse des impôts et l'augmentation des prélèvements sociaux, on obtient les résultats suivants : un couple marié qui perçoit à peine deux fois le S.M.I.C. sera gagnant de quelques 194 F ; en revanche un couple marié qui gagne 2 millions de francs par an se voit gratifié d'un bonus de près de soixante mille francs... soit plus que le revenu d'un smicard sur toute une année. Seul un renouveau des luttes peut inverser cette tendance, partout perceptible, d'un accroissement massif des privilèges et d'un démantèlement systématique du droit de travail et des acquis des salariés.

Willy PELLETIER  
(Gr. de Lille)



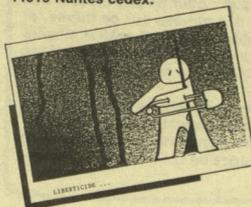
à 58%, après le rétablissement de la donation-partage, après la réduction à 45% de l'impôt sur les socié-

## en bref...en bref...

• Bernard Jaudon, instituteur et objecteur insoumis, incarcéré depuis le 2 octobre dernier, est en grève de la faim depuis cette date. Il passera en procès le 31 octobre à Châlon. On peut le soutenir en lui écrivant : Bernard Jaudon, n°3955, Maison d'arrêt, B.P. 88, 13, rue d'Autun, 71100 Châlon. De plus pour exiger sa libération, on peut téléphoner et écrire au ministre de la Justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris cedex 1 (tél. : [16.1] 42.61.80.22.) et au ministre de l'Education nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris (tél. : [16.1] 45.50.10.10).

• Le n°23 de la revue « Article 31 » vient de paraître. Au sommaire : un article sur les événements de Toulon, Georges Dumézil et la Nouvelle Droite, quand un ministre reçoit le F.U.R.R., la thèse d'Henri Roques... Cette revue est disponible à la librairie du M.L. au prix de 15 F. Pour tout contact : « Article 31 », B.P. 423, 75527 Paris cedex 11.

• Le comité de soutien aux objecteurs insoumis de Nantes vient d'éditer une carte postale de soutien aux objecteurs insoumis au prix de 10 F l'unité. Pour tout contact : comité de soutien aux objecteurs insoumis, B.P. 804, 44019 Nantes cedex.



21 OCTOBRE

## L'unité syndicale dispersée

ALIRE la presse, la semaine avant la grève des fonctionnaires, on a l'impression qu'avec un peu d'imagination on se croira au 1<sup>er</sup> Mai. Tout le monde, ou presque, sera dans la rue, mais à des lieux et des horaires différents (1) !

Tour d'horizon  
syndical

Chaque syndicat dit qu'il faut la faire (la grève), mais agit comme s'il était seul à avoir cette réflexion. La C.G.T. manifeste et, selon des indiscrétions, c'est après un coup de gueule de Krassucki (2) qu'une manifestation a été décidée le même jour que les autres confédérations (la C.G.T., elle, appelant à une semaine d'actions du 20 au 25).

Pour la C.F.D.T., par la bouche d'Edmond Maire, on a presque l'impression qu'il s'agit de s'excuser car « dans nos rangs, de plus en plus nombreux sont ceux qui se demandent si cette politique de blocage n'a pas pour but de retarder la modernisation des services publics pour mieux fustiger leur inadaptation, de manière à mieux les privatiser ensuite ». La base aurait-elle poussé la direction de la C.F.D.T. à faire grève malgré tout ?

Pour F.O., la majorité actuelle comptait beaucoup sur son appui pour que les masses ouvrières menées par la houlette de Bergeron deviennent des bœufs-ouï-ouï de l'entente cordiale. Mais à l'intérieur de cette confédération syndicale, assez de voix se sont faites entendre pour que T.U.C. et blocage des salaires ne soient pas considérés comme la manne céleste.

La F.E.N. a beaucoup fait couler d'encre ces temps derniers... Entre ses tentatives de rassembler tous les fonctionnaires pour devenir la première force syndicale de France et ses exhibitions au fleuret moucheté avec les pouvoirs publics, elle a tenté d'être la première devant les yeux de l'actualité. Mais la question peut être posée : est-elle satisfaite que toutes les confédérations syndicales se soient ralliées au 21 octobre ?

La mayonnaise  
prend-elle ?

En fait que se passe-t-il ? L'unité d'action n'existe que sporadiquement dans les entreprises, le mot d'ordre bien connu « à l'appel de la seule C.G.T. » ne souffrant qu'aucune tête ne dépasse du rang. Pour les communistes, ils sont les seuls à avoir raison et leur analyse doit se

répercuter dans les rouages syndicaux... Les autres syndicats ne donnant pas une image resplendissante du syndicalisme, le tour est presque joué. Dans l'*Humanité*, la journée du 21 octobre a peine mentionnée il y a une semaine apparaissait comme « chose de la C.G.T. » et il faudrait « remonter à de nombreuses années en arrière pour retrouver un mouvement d'une aussi grande ampleur toutes proportions gardées ».

Le son de cloche est-il vraiment différent dans les autres boutiques ? Aucun organe syndical ne se félicite du fait que le mardi 21 octobre est objectivement une approche de l'unité syndicale. Les états-majors syndicaux ne semblent pas accepter le fait que le mécontentement des salariés les ait obligés à manifester tous les 21 octobre. Chacun parle de sa propre organisation et mentionne les autres à titre indicatif.

Y a-t-il eu tentative de manifestation commune ou la division a-t-elle été soigneusement entretenue ? Toutes les conditions étaient pourtant là pour que les confédérations syndicales sacrifient leurs propres intérêts à l'unité syndicale. Mais les états-majors syndicaux ont choisi une autre voie, celle de la consolida-

tion de leur propre appareil. Unité ouvrière, connaît pas...

## Les leçons

Il n'est pas dans notre propos de dire que le 21 octobre force sociale allait surgir et prendre le flambeau de l'unité prolétarienne. Il faut plus simplement tirer les leçons de cette sombre farce. Une fois de plus, ceux qui croyaient représenter le syndicalisme et les syndiqués ont fait preuve d'inépuisables ressources et de fertile imagination pour éviter que l'unité se fasse. Quel spectacle que le 21 octobre 1986 pour un jeune ayant cru dans son entreprise que l'unité syndicale était possible ! Les boutiques syndicales ont-elles encore un avenir ou mardi dernier était-il un nouvel avatar dans leur disparition prochaine ?

Alexis PIERRE

(1) Pour Paris, voici le menu : la F.E.N., à 10 h 30, à Montparnasse ; la C.G.T., à 11 h, à la République et la C.F.D.T., même heure, à Bastille où l'après-midi, à 15 h, se constituera le cortège F.O.

(2) Dans le « *Matin* » du lundi 13 octobre, on apprend (« Pourquoi Henri Krassucki rejoint les autres syndicats dans la rue ») que le secrétaire général de la C.G.T. a commis la « première entorse de taille au discours du P.C. depuis le XXV<sup>e</sup> congrès » en acceptant un semblant d'unité le 21 octobre.

## La situation en Polynésie française

**L**a situation en Polynésie française est en train d'évoluer. En effet, les 11 et 12 octobre, s'est tenue une réunion dans le but de coordonner les différents mouvements indépendantistes existants sur le terrain. Or il faut savoir que, jusqu'à présent, ce genre de rencontre était impossible tant la polémique entre les différentes organisations était vive.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, on ne peut dire si cette rencontre a été positive. D'ailleurs, d'après certains militants polynésiens en ce moment à Paris, les négociations continueraient. Il

faut savoir également que la situation sociale en Polynésie française est explosive ; par exemple le salaire moyen est d'environ 4 400 F par mois alors que le coût de la vie est 50% plus élevé qu'en métropole. De plus, on assiste à une hausse très importante de la paupérisation avec les conséquences que l'on peut imaginer : bidonvilles, délinquance, etc.

En ce qui concerne les Eglises, on retrouve la même situation qu'en Nouvelle-Calédonie : les protestants soutiennent l'indépendance, les catholiques non. D'ailleurs un responsable de l'Eglise

réformée aurait déclaré qu'il ne peut y avoir d'arrêt des essais nucléaires à Mururoa sans l'indépendance de la Polynésie.

Dans l'état actuel des choses, on ne peut en dire plus compte tenu de la difficulté à obtenir des informations. Reste à retenir que la Polynésie française est une poudrière qui ne saurait tarder à exploser et à exiger son indépendance. Ce qui ne peut que nous satisfaire. C'est aussi par ce biais qu'on lutte contre l'impérialisme et le militarisme français.

J.C. (Gr. Sabate)

## Aspects du syndicalisme en Polynésie

**D**EPUIS que je mène campagne à travers le monde contre les essais atomiques en Polynésie, j'ai rencontré bon nombre de Polynésiens qui font leurs études en métropole. Beaucoup ont tenu à montrer leur adhésion à ma campagne en participant aux manifestations que j'ai organisées en France, notamment à Montpellier, Strasbourg et Bordeaux (facultés où se retrouve la majorité d'entre eux).

A Paris, j'ai rencontré Stanley Cross qui poursuit des études d'avocat mais qui, avant cela, a pris une part très active dans la lutte syndicale en Polynésie. J'ai pensé à l'interviewer pour les lecteurs du « Monde libertaire » sur son expérience de la lutte sociale là-bas afin de compléter leur information sur ce territoire lointain où se poursuivent les essais atomiques des « va-t-en-guerre » qui nous gouvernent.

— **Jad :** Stanley, peux-tu nous dire d'abord à quel titre tu as été mêlé à la lutte syndicale en Polynésie et, ensuite, nous donner un aperçu de cette lutte à travers ton expérience syndicale ?

— **Stanley Cross :** J'ai été secrétaire général de la Caisse de prévoyance sociale et plus particulièrement chargé du recouvrement forcé des cotisations sociales du patronat. Je me suis fait ainsi une réputation de casseur de patrons qui s'est renforcée ensuite quand j'ai milité à la Confédération des syndicats indépendants de Polynésie, dont je suis devenu le secrétaire confédéral.

Cette confédération syndicale a été créée en mars 1980 et ne regroupait au début que six syndicats d'établissement. Ce qui nous a tout de suite différenciés des autres syndicats, c'était notre détermination. Nous n'entamions notamment des pourparlers avec les patrons qu'après avoir entrepris une grève préalable, ce qui nous permettait d'exiger nos revendications et non pas de les mendier. Nous avions choisi la grève comme arme principale alors que les autres syndicats n'y recouraient pratiquement jamais.

De ce fait, nous avons obtenu des résultats substantiels. Après huit jours de grève en 1982, nous avons pu obtenir ainsi une augmentation des allocations familiales (ce qui concerne beaucoup de familles chez nous où les familles nombreuses sont de loin les plus courantes et les plus pauvres). Egalement nous avons obtenu la création d'un minimum vieillesse et une augmentation du S.M.I.G. de 40%. A la suite de ces succès,

quatorze organisations syndicales ont adhéré à notre confédération et nous en sommes venus à demander une réforme du code du travail qui datait de 1952 et soumettait le droit de grève à une procédure préalable qui pouvait durer jusqu'à six mois. Pour que notre demande de réforme soit prise en compte, nous avons créé le projet d'un nouveau code du travail qui a reçu les félicitations des élus métropolitains de gauche de l'époque, mais qui a été complètement oublié par eux ensuite.

En 1983, notre confédération regroupait plus de cinquante organisations de tous les secteurs : bâtiment, industrie, hôtellerie, administration et services publics. Le syndicat de l'électricité de Tahiti était le plus craint car ses menaces de couper le courant faisaient très peur aux patrons. En ce temps-là nous ne cessions de remporter des victoires syndicales qui, peu à peu, changeaient les conditions sociales des ouvriers polynésiens. Ça ne pouvait pas durer pour les patrons et, peut-être, plus encore pour l'Etat français. Ils ont trouvé en Gaston Flosse l'homme qui leur fallait pour nous écraser.

— **J. :** N'est-ce pas à partir des grèves des employés de l'hôtellerie que la lutte s'est durcie ?

— **S. C. :** Oui, les employés de ce secteur étaient vraiment très mal payés (et le sont encore, d'ailleurs). Pour quarante-huit heures de présence, ils n'étaient payés que quarante heures, et nous avons entrepris une grève de quarante jours pour mettre fin à ce scandale. Cette grève fut brisée par le fait que l'inspecteur du tra-

vail a dit aux patrons qu'actuellement aucune loi sur le territoire ne leur interdisait d'employer du personnel de remplacement. C'est à partir de ce moment que les choses se sont gâtées.

Pour nous, cela portait atteinte au droit de grève. Les grévistes en sont venus à bloquer des touristes et la direction de certains hôtels. C'est là que Flosse est entré en scène et a poussé les patrons à refuser de négocier avec notre confédération. Avec l'aide des médias, ils ont entrepris une campagne de dénigrement de nos formes de lutte, nous faisant passer pour de dangereux révolutionnaires à la solde de Cuba et de Moscou. Pour débloquer les patrons et les touristes, les forces de l'ordre sont intervenues brutalement. En riposte, les grévistes en sont venus à renverser des voitures. Bien sûr les journaux relatèrent les choses à l'envers afin de nous discréditer encore plus. Pour finir, Flosse poussa les patrons à fermer les hôtels plutôt que de négocier avec nous.

— **J. :** Peux-tu nous préciser qui est ce Gaston Flosse ? Et quel fut son action ?

— **S. C. :** Gaston Flosse est l'actuel président du gouvernement local. C'est un demi-Tahitien totalement aux mains du gouvernement français qui le laisse faire tout ce qu'il veut pourvu qu'il affiche son accord pour l'utilisation du territoire de la Polynésie afin d'expérimenter les bombes atomiques françaises. Flosse a très bien vu le danger de l'importance grandissante de notre confédération syndicale et il a tout fait pour nous écraser. Par la délation, avec les médias comme je viens de le dire, mais aussi en nous affamant économiquement en refusant toutes négociations avec nous.

La grève n'en finissait pas. Et bien qu'elle ait été soutenue par des gens comme Oscar Temaru, maire de Faa'a et leader du Front de libération de la Polynésie, elle ne pouvait pas durer indéfiniment. Les ouvriers furent coincés par le crédit qui est généralisé à tous les niveaux chez nous. Le crédit est total pour la nourriture notamment. Couverts de dettes, les grévistes durent abdiquer. Notre appel à la grève générale arriva alors trop tard pour pouvoir être pris en considération par les ouvriers, dont certains furent favorisés aux dépens des autres afin de créer la division entre nous.

Puis ce fut la répression... Flosse poussa les patrons à être sans pitié. Tous les délégués syndicaux furent licenciés dans le secteur de l'hôtellerie. Je fus moi-même licencié, bien que n'étant pas de ce secteur. Toutes les subventions que nous recevions pour notre syndicat furent supprimées. Chômeurs, nous ne pouvions espérer retrouver le moindre travail. J'ai, pour ma part, gagné un procès pour mon licenciement qui fut reconnu abusif, mais cela ne me donna pas un autre emploi alors qu'il y avait de nombreuses fonctions disponibles auxquelles je pouvais prétendre grâce à mes diplômes. C'est pour cela, entre autres, que j'en suis venu à reprendre mes études que je poursuis actuellement à Paris pour être avocat dans le futur, afin d'être mieux armé afin de lutter pour la justice dans mon pays.

— **J. :** Est-ce seulement pour vos luttes vis-à-vis des conditions de travail que votre confédération fut à ce point la cible de Flosse et du gouvernement français ?

— **S. C. :** Ce fut surtout pour cela. Le gouvernement local a toujours favorisé les patrons, mais

nos prises de positions contre la poursuite des essais atomiques en Polynésie et, plus tard, notre soutien au F.L.N.K.S. et à l'Union des syndicats de travailleurs kanaks et exploités (U.S.T.K.E.) n'y furent sûrement pas étrangers non plus. Notre volonté d'installer, partout où cela était possible, des coopératives ouvrières ne leur plaisait pas particulièrement, non plus.

— **J. :** Etiez-vous suivis par la population locale quand vous preniez ces positions, particulièrement en ce qui concerne les essais atomiques ?

— **S. C. :** Les Tahitiens sont viscéralement contre la bombe. Mais le gouvernement a réussi à faire croire à la majorité que la bombe est indispensable à l'économie de la Polynésie. C'est par les médias qu'il a réussi ainsi à conditionner les Polynésiens.

— **J. :** N'est-ce pas pourtant une minorité qui profite de l'argent décollant de la présence du Centre d'expérimentation du Pacifique (C.E.P.) ?

— **S. C. :** C'est vrai. Si, au départ, le C.E.P. a donné beaucoup de travail à tout le monde et a ainsi habitué les Tahitiens à pouvoir accéder aux gadgets de la civilisations (voitures, moteurs pour les bateaux, télévisions, magnétoscopes, etc.), maintenant ce n'est plus qu'une minorité qui en profite : commerçants, bien sûr, gros propriétaires terriens et ceux qui travaillent dans l'administration. Mais pour les autres, la situation est lamentable. Les salaires sont très bas (environ 4 400 F) pour un coût de la vie 50% plus élevé qu'en France. Ça c'est pour ceux qui ont du travail. Les autres, les chômeurs (des jeunes surtout), vivent dans des bidonvilles et sont réduits à chercher de quoi survivre dans les décharges d'ordures. Un malaise de plus en plus grand s'installe dans mon pays. Tout cela va finir par éclater un jour ou l'autre.

— **J. :** Comment crois-tu qu'on puisse sortir de cette impasse ?

— **S. C. :** Il faudra bien qu'on en sorte de toute façon. Cela ne pourra pas durer indéfiniment. Les Polynésiens finiront bien par se rendre compte qu'on leur a bourré le crâne, qu'ils peuvent vivre sans l'argent apporté par la bombe — surtout quand cet argent ne va que dans les poches d'une minorité. Beaucoup d'entre nous ont été trompés par Mitterrand qui nous avait promis l'arrêt des essais avant d'être élu. Nous savons maintenant que notre salut ne viendra que de nous-mêmes. Comme d'autres, c'est avec notre sang qu'il nous faudra payer notre indépendance.

— **J. :** Samedi 25 octobre, une manifestation pour l'arrêt des essais atomiques aura lieu à Paris, sur les Champs-Élysées. Comptez-vous y participer ?

— **S. C. :** Bien sûr et je sais que Oscar Temaru va faire venir une délégation du Front de libération de la Polynésie. De même qu'il prépare une manifestation à Tahiti à la même date.

## On recherche colleurs d'affiches

Montrez votre solidarité avec la lutte du peuple polynésien pour l'arrêt des essais atomiques poursuivis en Polynésie par tous les gouvernements français depuis plus de 20 ans. Collez cette affiche partout. Dix mille exemplaires de cette affiche (format 61 x 84, couleur sépia sur papier blanc) ont été tirés. Il importe, de toute urgence, qu'elles soient collées partout sur les murs, de Paris et des environs plus particulièrement.

Les camarades polynésiens et moi-même comptons beaucoup sur la solidarité des compagnons anarchistes pour nous aider à assurer au plus tôt le collage de ces affiches. Ça urge ! Le 25 octobre approche vite maintenant. Les affiches sont disponibles à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris (M<sup>o</sup> République).

JAD



## NOUVELLE-CALÉDONIE

## Ah ! le superbe non-lieu

**S**OYONS sérieux ! que les assassins de Hienghène (Nouvelle-Calédonie) soient condamnés à mort, à perpétuité ou alors — comme c'est le cas — qu'ils bénéficient d'un non-lieu, qu'est-ce que cela change au problème calédonien, à l'horreur colonialiste et à l'existence maléfique de l'Etat ?

Au lieu de s'indigner contre ce non-lieu stupéfiant, réjouissons-nous de la superbe démonstration que nous offre l'appareil judiciaire. Ce non-lieu est bien la parfaite démonstration de ce que, semaine après semaine, nous essayons de démontrer dans l'émission « Palais de Police » (1) : face à l'appareil judiciaire, tout est possible, rien n'est perdu d'avance, et tout peut être dit pour se défendre ; ce n'est qu'affaire de circonstances et de rapport de forces !

#### Vous avez dit « Justice » ?

S'indigner devant ce non-lieu dont profitent des assassins véritables, c'est s'imaginer que l'appareil judiciaire est la « Justice » puisque c'est ainsi qu'il est appelé par nos « maîtres ». Peut-être, aussi, que certains de ceux qui s'indignent souhaitent l'avènement d'un autre appareil judiciaire au service de leur idéologie, donc d'une autre injustice. Est-ce que tous ceux qui, aujourd'hui, participent au consensus d'indignation contre ce non-lieu auraient applaudi et loué notre bonne justice si les assassins calédoniens avaient été condamnés à la perpétuité ? Protester contre un non-lieu équivaut à se féliciter d'une condamnation !

Dans tous les cas et quelles que soient les causes, je le dis tout net, je préfère un non-lieu à une condamnation ; la haine que je porte à cet appareil judiciaire est indivisible. Celle que l'on nomme « Justice », pour mieux nous tromper, est haïssable quels que soient les cas !

N'est-ce pas tout à fait extraordinaire ? Des individus organisent méticuleusement une embuscade, font dix morts en achevant soigneu-

sement les blessés, puis se défendent en disant que ceux qu'ils avaient lâchement abattus représentaient pour eux une future (sic) menace de mort. Contre toute logique, tout bon sens, toute humanité et tout droit, ils ont inventé la légitime défense par anticipation. Cela a marché ! Leur défense a été comprise et entendue, ils sont libres. Après un tel coup judiciaire, qui peut prétendre que tout n'est pas possible dans ce palais qu'ils appellent « de justice » ?

J'ai lu que c'était une décision exceptionnelle, que le juge était de leur côté, qu'une telle décision ne s'est jamais produite... c'est totalement faux. En 1914, madame Cailiaux tue Calmett avec préméditation, elle est acquittée. Elle s'est défendue en disant que son revolver est parti tout seul, alors qu'elle venait de traverser Paris avec un revolver armé dans son sac. En 1919, Vilain qui a tué Jaurès froidement, avec calcul et préméditation, se défend en revendiquant l'assassinat. Il est acquitté.

Aujourd'hui, nous assistons à des tas de procès d'objecteurs et d'insoumis, le *Monde libertaire* rend toutes les semaines très largement compte de tous ces procès : lisez et comparez les résultats. Il s'agit pourtant toujours exactement du même « délit », mais les peines distribuées varient de 4 mois avec sursis à 1 an de prison ferme, sans compter les peines accessoires que les juges distribuent au gré de leurs humeurs ou de leur fantaisie (retrait du statut, mise à l'épreuve, interdiction des droits civiques, etc.).

J'ai lu également, et là c'est à mon tour de m'indigner, que certains protestent parce que le juge d'instruction, avant de donner un non-lieu, n'a pas fait de reconstitution de la fusillade et ne s'est même pas déplacé sur les lieux. A quoi cela aurait servi puisque les inculpés reconnaissent les faits et même les revendiquaient. Ces pointilleux juristes auraient été mieux inspirés de réclamer un déplacement au Coral : ils ne nous ont pas soutenu dans cette démarche qui pourtant pouvait démontrer que l'acte d'accusation contre celui-ci était

absurde et impossible. J'attends encore qu'ils s'insurgent contre le jugement de cette affaire qui est d'une absurdité stupéfiante dans un système où pourtant l'absurdité est monnaie courante.

Ceux qui rêvent d'un appareil judiciaire juste ne veulent pas voir que l'Etat étant injuste par nature, son appareil de justice ne peut être juste. Comment la machine d'un créateur d'injustices pourrait-elle être juste ?

#### Codification de l'injustice de l'Etat

Un chômeur, pour se nourrir, braconne quelques truites ; s'il est pris, il sera condamné à une très lourde amende, à verser des dommages et intérêts à la société de pêche... et s'il ne peut payer l'amende, ce sera la prison. Un industriel pollue cette même rivière et tue toutes les truites : il négocie avec le ministre de l'Agriculture et s'en tire avec une faible amende, il ne sera même pas pénalement poursuivi. C'est cela la réalité du système judiciaire, c'est cela la réalité de ce qu'ils appellent « Justice » — et qui n'est en vérité que la codification de l'injustice de l'Etat.

Pour en revenir à ce fameux non-lieu calédonien, j'ai voulu démontrer qu'il n'est ni historique ni exceptionnel, mais qu'au contraire il est d'une lumineuse exemplarité. Il nous rappelle que pour se sortir des griffes de l'appareil judiciaire, il ne faut ni rechercher la justice ni faire appel à elle. Il faut se défendre, en sachant bien que tout est question de circonstances et de rapport de forces. Sachons donc mettre ces éléments de notre côté.

Quand un de nos ennemis se sort des griffes de l'appareil judiciaire, réjouissons-nous au lieu de nous indigner : son exemple peut nous être utile. C'est la machine judiciaire qu'il faut battre en priorité. L'ambition de tout justiciable, quel qu'il soit, est de s'en sortir ; que celui qui y arrive nous serve d'exemple (et plus la, défense et les

moyens mis en œuvre sont énormes, plus c'est exemplaire). Rappelez-vous que devant l'appareil judiciaire, le ridicule ne tue pas (sinon les juges seraient morts depuis longtemps), mais qu'en revanche c'est la soumission et le respect qui peuvent être meurtriers.

Enfin, en conclusion, je voudrais vous rappeler l'indicatif de « Palais de Police » : « *Brûlons les guillotins, chassons les juges, les policiers et les délateurs et soyons certains que nous n'aurons que peu de cri-*

mes à signaler dans notre société. Ce qui maintient le crime c'est la loi sur la propriété, la loi sur le gouvernement, la loi sur les peines et délits, ainsi que l'autorité qui se charge de faire ces lois et de les faire appliquer », ainsi s'exprimait Kropotkine en 1880.

Jean LAPEYRIE

(1) « Palais de Police », sur *Radio-Libertaire* (Paris, 89.4 MHz), tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30. Les intertitres sont de la rédaction du « *Monde libertaire* » (N.D.R.).



Les victimes du massacre d'Hienghène.

## Attention aux éclats !

**V**ENDREDI soir, place Saint-André-des-Arts, Charli Encor, comme tous les soirs commence son spectacle « My show is not very good ». Au bout d'un quart d'heure, 400 personnes sont groupées autour de lui. Le public s'amuse bien. Un car de police s'arrête, on demande à Charli d'interrompre son spectacle immédiatement. Le public réagit assez fort et Charli essaye d'obtenir un court moment pour que son « mini show » se termine mieux et sans incident...

Impossible, les flics saisissent tout le matériel et emmènent Charli brutalement. Le public sidéré, veut s'y opposer ; la police vide sur lui ses bombes lacrymogènes et embarque en plus de Charli une personne prise au hasard et sans raison dans la foule. Ce qui servira Charli, puisque cette personne a assisté au coup de poing vengeur et donné à froid qu'un flic en civil lui a assené dans le car, et a accepté de lui servir de témoin.

Après trois jours d'interruption forcée, Charli est retourné faire son spectacle mardi soir en décidant de s'enchaîner à un réverbère. Mais là, une surprise de taille l'attendait. Les flics étaient là avant lui et il apparaît clairement qu'ils étaient là pour lui. Ce qui s'est confirmé très vite : dès l'apparition de Charli en vélo, sur

la place, ils sont sortis du car et, avant qu'il n'ait pu dire ouf, l'ont embarqué. Sous quel prétexte ? Aucun, puisque cette fois, il n'a pas eu le temps de commencer son spectacle.

Mais il faut préciser que vendredi soir, le flic cogneur lui avait aboyé que dorénavant ils s'acharneraient à l'emmerder, menaces à l'appui. Charli n'en est pas à ses premières menaces policières : « *la tête dans la Seine* », « *Même ta mère ne te reconnaîtra pas !* », garde à vue de 48 heures (ils l'ont déjà gardé pendant 12 heures),

confiscation du matériel... Plusieurs questions se posent : pourquoi arrêter Charli ? un clown est-il dangereux ? le rire est-il nocif ?

Le car de police du VI<sup>e</sup> arrondissement ne semble avoir rien d'autre à faire qu'à surveiller Charli presque tous les soirs, place Saint-André-des-Arts, à Saint-Michel, entre 20 h et minuit. Charli les terroriserait-il ? Attention si vous venez un soir, cet homme est une vraie bombe et le public éclate (de rire).

XXX



Les clowns...

Photo E. Jacquot.

#### ANTIMILITARISME

### Bernard Jaudon en grève de la faim

**B**ERNARD JAUDON est toujours en grève de la faim à la maison d'arrêt de Chalon (Pour lui écrire : n°3955, maison d'arrêt, B.P. 88, 13, rue d'Aulun, 71100 Chalon). A la parution de ce numéro du *Monde libertaire*, il en sera à son 21<sup>e</sup> jour. On se demande si, le 31 octobre, date à laquelle il doit passer en procès au Tribunal de grande instance de Chalon (avec Christophe Brethonet), les gendarmes l'amèneront sur une civière ; à moins que sa présence soit considérée comme une formalité inutile.

Il est donc toujours essentiel de téléphoner ou d'écrire aux différents ministères intéressés (1) pour obtenir sa libération. D'autre part, certains camarades de Bernard s'activent pour faire savoir qu'il n'est pas isolé au fond de sa cellule : à Lyon, rassemblement et diffusion de tracts ; à Paris, quelques réfractaires ont « piraté » un bateau-mouche (*L'Hirondelle*) pour hisser deux banderoles (« Libérez les insoumis » et « Bernard Jaudon en grève de la faim ») pendant que d'autres ont distribués un tract aux passants sur le Pont Neuf. L'intervention de la police fluviale a mis fin à l'action ; confiscation des banderoles et vérifications d'identités de trois personnes (non retenues). On ne peut qu'espérer que cette hirondelle-là fasse le printemps de Bernard.

Pour le procès, des lettres de demandes d'inculpation sont prévues ; n'hésitez donc pas à contacter l'un des deux comités de soutien (2) pour participer à ce soutien actif.

Georges HOST

(1) Ministère de la Justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris cedex 1 (tél. : 116.11 42.61.80.22) ; ministère de l'Éducation nationale, 110 rue de Grenelle, Paris 7<sup>e</sup> (tél. : 116.11 45.50.10.10) et ministère des Affaires sociales, bureau B.7, 8, avenue de Ségur, Paris 7<sup>e</sup> (tél. : 116.11 45.67.55.44).

(2) Comité de soutien à Bernard Jaudon, c/o Catherine Coutier, Le Vieux Château, 71690 Marigny-Mont-Saint-Vincent ; ou C.E.P., 44, rue Saint-Georges, 69000 Lyon.

# 1956

## L'insurrection hongroise

« La Hongrie ira-t-elle plus loin sur la voie du socialisme ou permettra-t-elle aux forces de la réaction de prendre le dessus et de restaurer un ordre des choses qui rejeterait la nation une génération en arrière. »

« La Pravda »  
4 novembre 1956

Il y a trente ans, le 24 octobre 1956, l'Armée rouge pénétrait une première fois dans Budapest afin de mater la révolte de la population. Par cette action, le Kremlin déniait à la Hongrie le droit de s'engager dans une voie autre que celle dictée par Moscou.

### L'insurrection

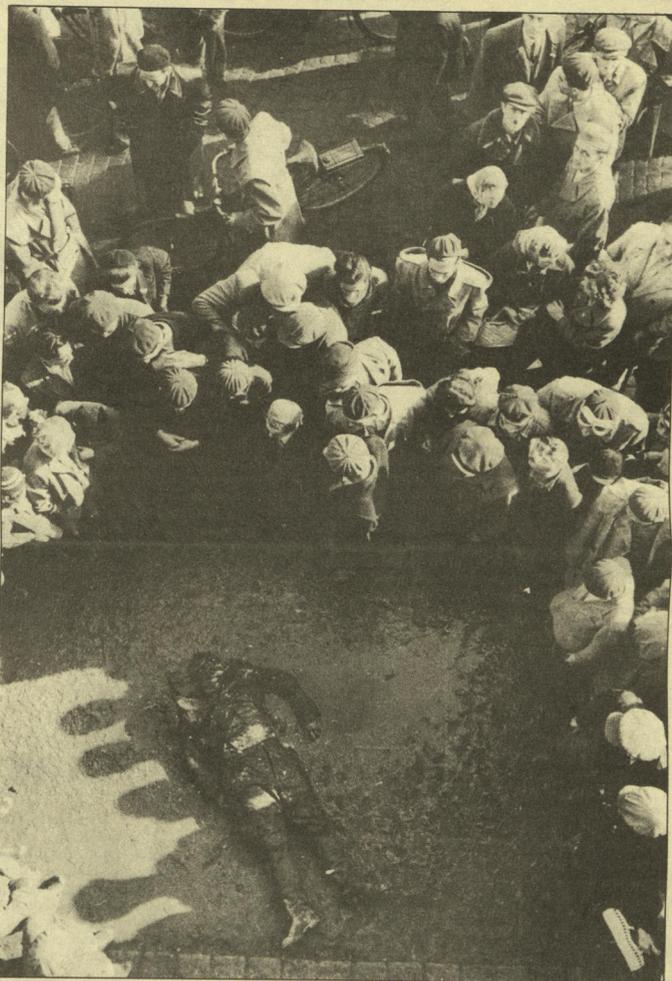
La situation économique et politique ne cessait de se dégrader depuis le début de l'année 1956, le mécontentement croissait. Les étudiants et les intellectuels réclamaient les libertés démocratiques, les ouvriers exigeaient une plus grande participation à la gestion des entreprises et une amélioration des conditions de travail. Quant aux paysans, la dernière vague de collectivisation forcée de la fin 1955/début 1956 les rangeait du côté de l'opposition. Les remaniements au sein du gouvernement, la réintégration au sein du parti de Imre Nagy n'eurent aucun effet sur l'agitation sociale qui prenait de l'ampleur à l'automne.

Le 23 octobre, une manifestation fut appelée par le Cercle Petöfi (1) « pour exprimer sa profonde sympathie et sa solidarité à l'égard des frères polonais », alors en lutte. Bien qu'interdite le matin même, des cortèges se formèrent l'après-midi. Au moment de sa dissolution, des dizaines de milliers de personnes se dirigèrent vers le Parlement, puis devant la Maison de la Radio afin que l'on diffuse leurs revendications. A 20 heures, le chef du gouvernement Géro condamna en ces termes cette mobilisation : « L'objectif principal des ennemis du peuple est aujourd'hui de saper le pouvoir de la classe ouvrière, de dénouer les liens entre notre parti et le glorieux parti de l'Union soviétique (...) Nous condamnons ceux qui profitent des libertés démocratiques que notre Etat assure aux travailleurs pour organiser une manifestation de caractère national. » Cette déclaration, conjuguée avec l'attitude de la police politique A.V.H., qui ouvrit le feu sur les manifestants, mit le feu aux poudres. Les combats de rue se généralisèrent, tandis que la statue de Staline était détruite au chalu-

meau. Géro reprit la parole sur les ondes : « Des éléments fascistes et réactionnaires ont déclenché une attaque armée contre nos bâtiments publics et contre nos forces de l'ordre. Afin de rétablir l'ordre et jusqu'à ce que d'autres mesures soient prises, tous les rassemblements, réunions, et manifestations sont interdits. Les différents corps des forces de sécurité ont reçu l'ordre de sévir avec la plus grande vigueur et d'appliquer strictement la loi contre quiconque enfreindra cet ordre. »

### L'intervention soviétique du 24 octobre

Le lendemain, dès 9 heures, la radio annonça que le gouvernement avait « fait appel aux formations soviétiques stationnées en Hongrie selon les termes du traité du Pacte de Varsovie », tandis que I. Nagy, nouveau Premier ministre appelait au « retour au calme et au rétablissement de l'ordre dans l'intérêt de l'avenir du peuple et du pays. » De son côté, Radio Budapest annonçait que la révolte était « sur le point de s'effondrer : des milliers de rebelles se sont rendus aux autorités, ceux qui ne se rendront pas seront sévé-



rement châtiés », tandis que la population résistait aux chars russes qui entraient dans la capitale. Le 25, le Premier ministre annonça le début « des négociations sur les relations entre la République populaire de Hongrie et l'Union soviétique concernant, entre autres, le retrait des forces soviétiques stationnées en Hongrie. » Les combats de rue continuaient, tandis que la grève générale s'étendait rapidement dans la banlieue avant de paralyser tout le pays.

A tous les niveaux, de l'usine au kolkoze, du village au département, des comités et des conseils se formèrent afin de remplacer l'administration du parti. Ils réclamèrent l'abolition de l'A.V.H., le retrait de l'Armée rouge, les libertés syndicales et politiques, des augmentations de salaires, l'amnistie pour les insurgés, la gestion directe des entreprises par les conseils ouvriers... Ainsi, dès les premiers jours de l'insurrection, la classe ouvrière démontra sa capacité d'organisation par la formation de conseils ouvriers à travers tout le pays qui ne tardèrent pas à établir des liens entre eux. Plusieurs partis interdits refirent leur apparition, tandis que des feuilles de toutes tendances étaient imprimées.

Le 28, le retrait des troupes soviétiques de Budapest fut annoncé. En effet, celles-ci quittèrent la capitale le 29, mais pour station-

ner à l'extérieur de la ville... tandis que de nouvelles divisions traversaient la frontière. L'Armée rouge occupait les aéroports, les gares et les autres points stratégiques dans presque tout le pays, à l'exception des grandes villes. La désinformation officielle, pour briser la résistance, était la plus totale. Si la situation semblait s'apaiser, la grève générale se poursuivait sans faille.

Le 2 novembre, le délégué de l'U.R.S.S. aux Nations Unies démentait les rumeurs selon lesquelles des troupes pénétraient toujours en Hongrie, les qualifiant d'« absolument sans fondement ».

### Le coup fatal

Le 4 novembre, quinze divisions soviétiques, soit 6 000 chars écrasèrent la révolution hongroise. L'assaut fut mené simultanément dans tout le pays. Dans la soirée, Radio Moscou annonçait sans tarder : « l'ordre est rétabli en Hongrie et la résistance d'une poignée de rebelles vaincue avec la collaboration de la population de Budapest ». En réalité, les combats durèrent encore près de deux semaines dans les principaux points de résistance.

Pendant ce temps, le délégué soviétique au Conseil de sécurité des Nations Unies déclarait : « Les événements de Hongrie ont clairement montré que les travailleurs sous un

régime démocratique ont à juste titre soulevé un certain nombre de points touchant à la nécessité d'extirper certaines insuffisances de leur vie économique. Mais ils ont été manipulés par des éléments réactionnaires et contre-révolutionnaires qui voulaient détruire le régime populaire et instaurer en Hongrie le régime antérieur de propriétaires terriens et des capitalistes ».

Les dernières poches de résistance cédèrent le 9 novembre à Budapest et le 14 dans les autres villes. Dans certains endroits du territoire, la guérilla dura jusqu'en décembre. Cette seconde offensive devait être massive et rapide afin d'éviter les actes de fraternisation entre les soldats de l'Armée rouge et la population comme ce fut le cas le 24 octobre dans certains endroits.

Malgré leur défaite militaire, les conseils firent savoir que leurs revendications demeureraient inchangées tandis que J. Kadar prit, sans tarder, des mesures contre eux. Faisant de nouvelles promesses le 12 novembre : abolition de l'A.V.H., retrait de l'Armée rouge, épuration du parti (Géro en fut exclu) ; certains travailleurs reprirent le travail, mais la grève était encore partiellement suivie. Le 16 novembre, dans une situation assez confuse, le gouvernement entama des négociations avec les conseils. Ce qui n'eut pas de déclarer le 23 : « Un tigre ne peut être apprivoisé avec des appâts ; pour l'apprivoiser et le rendre docile comme un agneau, il faut le battre à mort... les travailleurs, au lieu de rédiger et de griffonner des revendications doivent se remettre au travail au mieux de leurs possibilités, immédiatement, sans conditions ».

Les négociations furent rompues le 2 décembre, tandis que les arrestations se multipliaient. Les 10, 11 et 12, le conseil de Budapest organisa une grève générale « pour protester contre la répression dont sont l'objet les travailleurs et leurs représentants librement choisis ». Son succès n'empêcha pas la liquidation progressive des conseils.

Des grèves et des manifestations ponctuèrent l'année 1957, mais la résistance diminua progressivement du fait de la répression constante (2). Le 27 mars, G. Marosan, membre du gouvernement reconnaissait que, bien que « les contre-révolutionnaires aient connu une défaite (...), il en reste à éliminer certains éléments fauteurs de troubles ».

En 1956, la classe ouvrière hongroise se battait, entre autres, pour la gestion directe de l'appareil de production. Elle exigeait que les conseils jouent un rôle dominant dans tous les domaines de la vie sociale. Si cette révolution fut qualifiée par Moscou « d'insurrection fasciste » ou encore de « contre-révolutionnaire », ce n'est pas un hasard. Le Kremlin ne pouvait tolérer qu'un pays satellite sorte de son orbite. Les médias et les gouvernements de l'Ouest, pour leur part, ne mentionnèrent que l'aspect nationaliste des événements. Et pour cause, il fallait à tout prix camoufler les véritables aspirations du peuple hongrois. Complices du Kremlin, ils laisseront le soin à Moscou de faire le ménage devant sa porte.

Aujourd'hui encore, l'ogre soviétique est prêt à intervenir pour briser toute velléité « déviationniste » dans les pays de l'Est. La lutte qui nous concerne, la lutte de la classe ouvrière, n'est pas celle que se livrent l'Est et l'Ouest, mais celle contre tous les gouvernements quels qu'ils soient !

JEAN-CLAUDE  
(Gr. Kropotkine)

(1) Créé en avril 1956 par des membres des Jeunesses communistes, il devint très vite le pôle de regroupement de l'opposition étudiante.

(2) La répression causa la mort de milliers de personnes, plus de 13 000 blessés, des milliers de déportés en Sibérie (16 000 dès le 4 novembre) et des dizaines de milliers de réfugiés (119 000 dès le 7 décembre).

## ALLEMAGNE FÉDÉRALE

## Rien de nouveau en Bavière

La Bavière ce n'est pas seulement le plus grand « Land » de la République fédérale d'Allemagne, mais aussi l'un des plus connus. Situé au sud-est, dans la zone d'occupation américaine, c'est un pays de hautes montagnes neigeuses, de forêts, de lacs calmes, de villages aux maisons pittoresques et au folklore multicolore.

## La Bavière : culotte de cuir et chape de bière

Souvent on confond l'image de l'Allemand avec celle du Bavarois : grave erreur. Cet homme à la stature de taureau, chapeau tyrolien sur la tête, en culotte courte de cuir, tenant à la main une choppe de bière, est exclusivement bavarois, appartenant orgueilleusement à l'« *Etat libre du Bayern* » (comme l'annoncent aux frontières les panneaux bleus et blancs. Son dialecte, un Allemand moyen, un Prussien, ne le comprend qu'avec difficulté.

Région rurale et verdoyante, elle profite du tourisme international, mais possède aussi des coins peu développés comme la Basse-Bavière. La capitale, Munich, est plutôt riche, snob, chic et a ignoré les mouvements alternatifs ou les grands mouvements de masse des quinze dernières années, à l'opposé de Berlin, Francfort, Hambourg, Brême et beaucoup d'autres villes moyennes. La Bavière c'est la choppe de bière au son des cloches d'église, et à l'école publique on dit encore la prière. Et, pour tout dire, la Bavière c'est Franz Josef Strauss.

## Le Roi Franz Josef

Strauss, leader de la C.S.U. (union des sociaux-chrétiens), ministre du Conseil bavarois, 71 ans, est un homme lourd, trappu, à

la figure de bulldog redoutable. Pour le monde, il est l'image du « *hässlichen Deutschen* » (l'Allemand hideux). Et pourtant, ce fils d'un boucher munichois joue un rôle dans l'histoire de l'Allemagne depuis bientôt quarante ans. Malgré de nombreux scandales, il tient encore les rênes du pouvoir, non seulement en Bavière où il est le « Roi », mais aussi à Bonn aux Affaires étrangères. On peut se demander les raisons de cette survie tranquille !

Dans les années 50, il lançait déjà en eaux troubles. Parfois, des scandales éclataient... ainsi l'affaire Lookheed en 1958. Strauss, à l'époque ministre de la Défense à Bonn, commanda à cette firme américaine pas moins de 700 avions militaires Starfighter — ce qui mit cette firme, ayant frôlé la faillite, en position de monopole. Les formules de contrat entre Strauss et Lookheed étaient plutôt étranges et, dans les années suivantes, pas moins de 66 Starfighter s'écrasèrent au sol, 36 pilotes y trouvant la mort, sans parler des centaines d'accidents mineurs. Mais Strauss tint le coup.

Il résista également à des scandales immobiliers et à des révélations gênantes du magazine *Spiegel*. Les journalistes et les intellectuels qui lui sont hostiles sont d'ailleurs pour lui des « chiens ». Mais pourquoi cette résistance, cette impunité ? Cet homme, en dehors d'une soif de pouvoir hors du commun, est surtout le meilleur et le plus sûr vassal des Américains... et de l'industrie. Toujours largement soutenu par les « barons » comme Flick.

Il est également parmi les premiers Allemands qui, dès les années 50, rêvèrent de la bombe atomique. Cette bombe, il en est littéralement fou. Il la veut pour lui, ce qui le met en légère contradiction avec ses

amis américains. Ainsi, en 1957, il entama des discussions avec le ministre de la Défense française sur la construction d'une force nucléaire purement européenne, tout en réclamant des droits égaux au sein de l'O.T.A.N. Il visita des bases nucléaires françaises au Sahara. Il négocia aussi avec les Italiens à Bonn. Seul de Gaulle pu interrompre le projet.

## Quand la Bavière vote...

En 1974, Strauss vota contre le contrat de blocage nucléaire, et en 1984 il installa le W.A.A. (usine de traitement des déchets nucléaires) en Bavière, Wackerdorf, qui deviendra par la suite un boulet dans sa campagne électorale. Car, ce 12 octobre, la Bavière a voté. Lors des dernières élections régionales, en 1982, le parti de Franz Josef Strauss s'était montré en pleine forme et majoritaire, avec 58% des voix. Cette année, pour la première fois, Strauss manifestait pendant la campagne sinon des inquiétudes, du moins un léger étonnement, en brandissant comme « *chiffre sacré* » les 55% qu'il lui fallait pour ne pas perdre la face.

La participation prévisible de la population était annoncée comme faible et une partie des agriculteurs semblait lasse de jouer les « *disciples du Roi* ». Le programme de la C.S.U. était, de son côté, sans surprise. Strauss c'est l'« *harmonie promise* » dans le meilleur des mondes : patriotisme, famille, valeurs chrétiennes, guerre à l'infâme article 128 (avortement libre), guerre à la vague des immigrants des pays pauvres (qui viennent troubler ce tableau idyllique)... Et, planant au-dessus de tout cela, la bonne entente avec les Etats-Unis, « *garants de notre liberté* ».

Mais la résistance populaire contre Wackerdorf a semé le trouble dans cette idylle bavaroise. Strauss avait fait son maximum pour tourner cet épineux sujet en sa faveur, avec le soutien de sa fidèle presse, en présentant les résistants comme des terroristes et des criminels. Lors de la dernière manifestation, le 5 octobre, à Munich, la ville s'était retrouvée en état de siège avec vingt mille policiers contre... dix mille manifestants.

## Les « Verts » rongent Franz Josef

Les résultats électoraux de ce dimanche ont été sans grande surprise. Le parti du roi Franz Josef a gardé la majorité et il continuera à régner sur les montagnes. Pourtant quelques grains de sable ont fait grincer la machine. Les 55% « *sacrés* » sont atteints, mais on est loin du triomphe des élections de 1982. Une victoire sans éclat. Les perdants sont les sociaux-démocrates (plus que jamais entre deux chaises) avec 27% des voix et les libéraux du F.D.P. avec un maigre 4%.

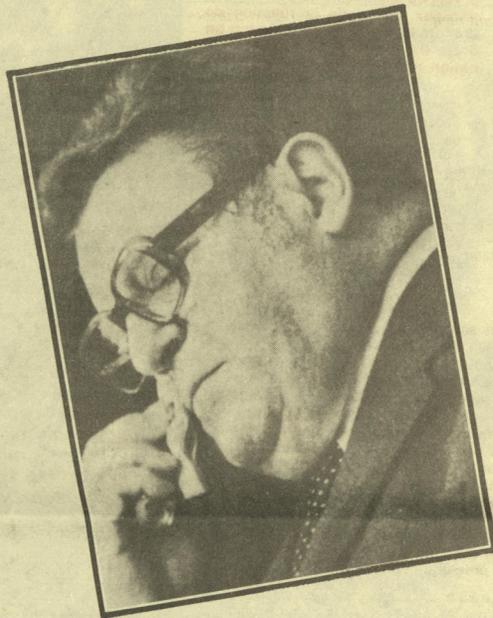
Chez les Verts, en revanche, c'était la fête. Leur problème, dans cette région où à chaque messe ils sont présentés comme le Diable, était d'assurer les 5% nécessaires pour entrer au Parlement régional. Il y a quatre ans, il leur manquait 0,5%. En octobre 1986, le but est atteint avec 7,5% : 15 députés « *verts* » siègeront sur les bancs de l'opposition.

Pendant toute la campagne électorale, Franz Josef Strauss les a ignorés, refusant le moindre débat

commun. Une caricature des années 70 montre Strauss assis de tout son poids sur trois chaises : celle de la Défense, des Finances et des Affaires étrangères. Son pied se pose sur une quatrième chaise, celle du Chancelier... Aujourd'hui, il semble que quelques bonshommes verts soient en train de scier les pieds de son trône.

DAGMAR

Les intertitres sont de la rédaction du « *Monde libertaire* » (N.d.R.).



Franz Josef Strauss.

## HONDURAS

## « Yankee go home ! »

Le Honduras, petit pays d'Amérique centrale, est devenu par la volonté des Etats-Unis la place forte pour la reconquête de cette région. Ainsi la militarisation du territoire est croissante, les manœuvres militaires américano-hondurienne se succèdent. Pour mener à bien ce projet, un plan d'envergure antipopulaire est en place. C'est ainsi que l'intimidation, les menaces et la répression sont les méthodes pour museler toute contestation.

Comme beaucoup d'autres, le médecin Juan Almeyda, membre du Comité hondurien pour la paix et dirigeant du Comité coordinateur des organisations populaires du Honduras, a reçu à de nombreuses reprises des menaces de mort de la part du groupe paramilitaire « Honduras Libre ». Cet organisme est d'ailleurs, sans aucun doute, lié à la « *Contra* » antisandiniste. Son nom apparaît sur une liste de 16 personnes condamnées à mort pour avoir pris position contre la présence américaine.

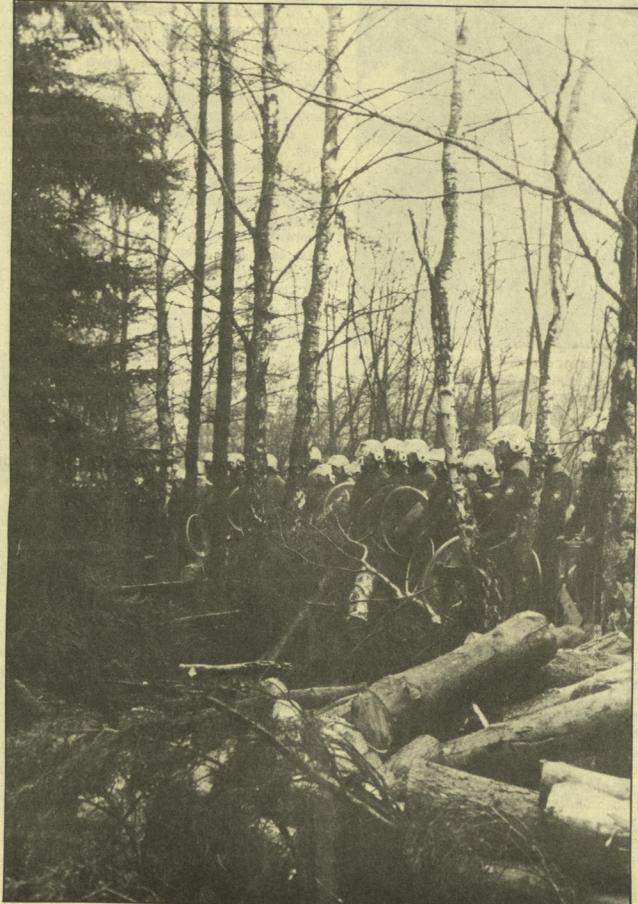
Ce médecin dénonce vigoureusement l'utilisation d'armes chimiques pour réprimer les manifestations et révèle que l'« *on utilise également des insecticides absolument interdits, même aux Etats-Unis* » qui provoquent des maladies de peau, des altérations nerveuses et parfois la mort. De par son statut, il insiste sur les problèmes sanitaires et d'hygiène. Il dévoile la prolifération de la prostitution, des maladies vénériennes, du S.I.D.A. qui sont la conséquence de la présence de milliers de soldats américains.

La ville de Camayagua, située à proximité de la base militaire de Palmerola est, selon ses propres termes, devenu le « *centre le plus important de prostitution* » du pays. L'ambassade américaine de Tegucigalpa dément toute relation de cause à effet et déclare que « *la manœuvre est simple, typique de Managua et de La Havane, il s'agit de discréditer la présence militaire américaine au Honduras* ». Fait troublant tout de même, un responsable américain a précisé que, depuis octobre 1985, « *toute fraternisation avec les mineurs honduriens est interdite aux soldats* ».

Pour Juan Almeyda, « *l'alternative des valeurs culturelles, la prolifération des maladies sexuelles, et la destruction de l'ensemble écologique provoqué par la présence des troupes nord-américaines et des contre-révolutionnaires nicaraguayens provoquent la mort du Honduras* ». Il y a de quoi être pessimiste sur l'avenir de ce pays car, selon l'ambassadeur américain, les manœuvres doivent se prolonger au moins jusqu'en 1988. Peut-être d'ici là, la Maison Blanche espère-t-elle renverser le gouvernement sandiniste et anéantir la guérilla à El Salvador.

En attendant, le peuple hondurien supporte tous les sacrifices dus à cette politique. L'Amérique centrale, dans son ensemble, est défigurée par la volonté de Washington de maintenir sa souveraineté, et cela quel qu'en soit le prix.

JEAN-CLAUDE  
(Gr. Kropotkine)

Attaque du village « *écologiste* » de Wackerdorf.

libérée par surprise le 5 septembre  
elle raconte ses 55 semaines de prison...

## interview

# Chantal Paternostre en liberté

— « Alternative libertaire » : Alors, Chantal, te voilà dehors... un petit peu surprise quand même, non ? Comment s'est passée ta libération et pourquoi cette précipitation ? Plus d'un an de détention préventive et puis, d'une minute à l'autre, dehors... ils t'ont presque jetée sur le trottoir avec tes paquets...

— Chantal Paternostre : La façon dont j'ai été libérée me pose autant de questions qu'à vous. C'est en revenant de chez le juge d'instruction, qui ne m'a donné aucune explication, qu'on m'a annoncé que j'étais libérée. Tous mes paquets étaient prêts dans le couloir de la prison, je n'ai même pas eu l'occasion de dire « au revoir » à mes copines. Il est clair qu'en me jetant comme cela dans la rue, sans avertir ma famille et mes amis, l'administration pénitentiaire évitait qu'il y ait un attroupement, un rassemblement, avec des journalistes, à ma sortie de Forest. Le fait, en plus, que cela se passe un vendredi soir évitait qu'il y ait trop d'écho dans les médias.

Si cela était surprenant dans la manière dont ça s'est passé, il faut souligner que depuis plusieurs mois déjà, à tous les niveaux (y compris chez les magistrats qui devaient statuer sur le maintien de la décision de détention préventive) régnait un certain malaise, vu la longueur démesurée de la détention par rapport à la légèreté des présomptions réunies dans le dossier. Par ailleurs, à supposer que je sois un jour condamnée pour les faits qui me sont reprochés, c'est-à-dire la tentative d'attentat aux A.C.E.C., la peine encourue serait de deux mois à deux ans de prison. Plus d'un an de préventive par rapport à cette peine maximum de deux ans, voilà qui créait le malaise : une détention-préventive particulièrement longue, pour ne pas dire exceptionnelle dans l'histoire judiciaire.

Autre élément qui intervient peut-être, le pourvoi en cassation déposé par mes avocats contre les motivations de mon maintien en détention par la dernière chambre des mises en accusation. Craignant de se voir sanctionner par la Cour de cassation, les magistrats ont sans doute précipité ma libération... Quel camouflet pour ceux-ci si leur décision avait été cassée !

Un autre élément intervient sans doute aussi, c'est que maintenant que je suis en liberté provisoire, l'instruction peut se dérouler en toute quiétude entre gens du même monde. Comme la Chambre du conseil ne siège plus, mes avocats n'ont plus accès au dossier d'instruction. Les services de police et le juge d'instruction poursuivent leurs investigations, rajoutent des éléments au dossier sans que nous puissions y avoir accès. Nous sommes donc placés dans une situation d'attente jusqu'au règlement de la procédure, jusqu'à la fin de l'instruction, et donc incapables de préparer une quelconque défense face aux éventuels nouveaux éléments qu'ils sortiraient de leur chapeau. De toute façon, le scénario qu'ils ont imaginé pour me libérer rentre bien dans le style général de cette instruction : brouiller les cartes, rendre les choses les plus troubles possible pour que plus personne ne s'y retrouve...

— A. L. : A plusieurs reprises, lors de l'instruction, on a pu voir une certaine presse réactionnaire (suivez mon regard vers La Dernière Heure...) relayer les arguments des meilleurs policiers à propos de tes opinions, du fait que tu animais chaque semaine une émission à Radio Air Libre... Comme si ton profil politique suffisait, à défaut de preuves matérielles, à justifier ton incarcération. Comment as-tu vécu les interrogatoires et les manœuvres des services de police ?

— C. P. : Dès le début, au moment de mon arrestation, les flics ont essayé de faire pression sur moi de différentes manières. Ils me disaient, par exemple, qu'avec les charges qui pesaient contre moi, de toute façon, si je ne parlais pas, je finirai ma vie en prison, ou que quand je sortirai mon fils ne me

**C**HANTAL PATERNOSTRE, militante anarchiste et féministe, a passé plus d'un an en détention préventive dans le cadre de l'instruction judiciaire contre le Front révolutionnaire d'action prolétarien (F.R.A.P.). Dans un premier temps, elle fut inculpée pour une tentative d'attentat à l'explosif aux A.C.E.C. de Drogenbos, revendiqué par le F.R.A.P. Ce mandat d'arrêt fut levé par la Chambre du conseil de Bruxelles le 16 juillet 1986. Et dans les dernières semaines de sa détention à la prison de Forest, Chantal y était maintenue sous une deuxième inculpation bien plus vague : « association de malfaiteurs ». D'après les milieux policiers qui mènent l'enquête, Chantal aurait rencontré quelqu'un qui aurait peut-être... Pourtant, Chantal Paternostre a toujours nié avec la plus grande fermeté avoir participé à quelque attentat que ce soit.

Pendant sept mois, Chantal a été placée dans des conditions de détention particulièrement dures : l'isolement cellulaire strict. A cette occasion, et grâce à la campagne menée par ses amis, l'opinion publique a ainsi découvert qu'outre les détenus « politiques », plusieurs dizaines de « droit commun » pourrissaient dans des conditions d'incarcération pas très éloignées des sinistres Q.H.S. (quartiers de haute sécurité) supprimés en France depuis 1981.

Aujourd'hui, Chantal se promène en « liberté » avec trop souvent l'une ou l'autre voiture de police en filature.

reconnaîtrait plus. Ils ont également menacé de faire placer Cédric — c'est le nom de mon gamin — si je ne répondais pas de façon satisfaisante à leurs questions. Ils me laissaient entendre que de toute façon mon mari et les amis allaient être eux aussi arrêtés et qu'eux ils n'hésiteraient pas à me charger. Que je m'en tirerais mieux si je passais directement aux aveux. Bref, les pratiques habituelles de la police dans ce genre d'enquête. Face à cela, je n'avais rien à avouer, si ce n'est avec force mes convictions politiques que j'ai toujours clairement affichées.

A certains moments je n'étais quand même pas à mon aise, notamment quand les flics français, dont le juge Bruguière, me laissaient entendre, ouvrant la fenêtre du quatrième étage de l'extension du Palais de Justice, que le suicide n'était pas loin, et que de toute façon j'avais le doigt dans l'engrenage fatal : refus de collaborer - isolement - grève de la faim - suicide. Pas plus à mon aise

d'ailleurs quand on me poussait sur les marches glissantes du Palais de Justice avec un flingue dans le dos et entourée d'un escadron de gendarmes surexités, mitrailleuse au poing. Une étrange odeur de bavure ! C'est d'ailleurs suite à ce genre de situation que j'ai refusé pendant plusieurs mois de me rendre en Chambre du Conseil. Même la juge d'instruction Lyna s'y est mise, en me disant textuellement que tant que les chefs d'Action directe ne seraient pas arrêtés, je resterais en prison... Qui parlait de prise d'otage ?

En permanence, les flics jouent le chaud et le froid. Parmi ceux qui « offrent » une cigarette ou un café, il y a toujours un méchant loup qui, lui, promet le pire. Une fois que l'on a repéré le jeu de rôles, à toi aussi de tenir ta place dans la représentation. Je jouais le jeu, j'étais super-cool avec le gentil et agressif avec le méchant. Le tout est de ne jamais perdre les pédales, de savoir ce que l'on a fait et ce que l'on n'a pas fait, et de ne pas se laisser impressionner par leur cinéma. Dans ce genre de situation, on a les plaisirs qu'on peut. Il reste le sarcasme et la joie de les faire boulotter un maximum dans le vide.

Pendant un an, on m'a posé exactement les mêmes questions, auxquelles j'ai donné exactement les mêmes réponses. Et tous les deux mois, la juge d'instruction reposait les mêmes questions pour voir si je ne me contredisais pas. A la fin cela devenait même lassant. C'est d'ailleurs sur l'arme du temps qu'ils comptaient le plus. Espérant je ne sais quels aveux donnés par une inculpée usée par les mois de détention et par l'isolement cellulaire.

Il me faut d'ailleurs parler de la fonction réelle de l'isolement auquel j'ai été soumise pendant sept mois. Si l'administration pénitentiaire parle, pour justifier l'isolement, des

mesures de sécurité, pour moi, l'isolement avait surtout pour but de me casser psychologiquement, de me sevrer de toute communication humaine et par voie de conséquence de me pousser à rechercher le contact ou la conversation avec qui ce soit, fût-ce un flic. Et c'est vrai qu'à certains moments, enterrée dans mon caveau cellulaire, je me suis surprise à attendre avec une certaine impatience les interrogatoires.

Mais l'isolement a eu un effet peut-être non prévu, c'est qu'il a renforcé mes convictions politiques, la conscience que j'avais de me retrouver en prison, tout en me coupant de toutes les réalités. Psychologiquement, je suis sortie de ces sept mois très renforcée, mais aussi très durcie... physiquement épuisée. Une des leçons que j'ai tirée de cette expérience, et qui pourra servir à d'autres dans des situations semblables, c'est qu'on est amené à mieux connaître les droits que nous donnent les lois face à l'appareil judiciaire. Par exemple, on a parfaitement le droit de refuser de signer toute déclaration, parfaitement le droit, même si on est en prison, de refuser de répondre à une convocation des flics ou du juge d'instruction. C'est ce que j'ai d'ailleurs fait à plusieurs reprises. Et même si les flics insistaient lourdement avec menaces à l'appui, après avoir perdu quelques heures de leur précieux temps, ils étaient bien obligés de se rendre à l'évidence et d'écraser plutôt que de perdre quelques heures supplémentaires. (...)

— A. L. : Jean Gol a cité un article de Libération, tu as des choses à dire à propos de cet « interview » ?

— C. P. : A propos de cette soi-disant interview à Libération, il me faut remettre les choses à leur juste place. Jusqu'à ce jour, mis à part mes déclarations sur le vif au journal La Cité, dans l'excitation qui a suivi ma libération, j'ai toujours refusé de répondre à toute interview de journaliste, ne me sentant pas psychologiquement prête. Cette interview à Libération n'en est pas une. Ce qui s'est passé, j'étais à Radio Air Libre dans le cadre d'un magazine et, sur les ondes radio, j'ai décrit à l'intention de mes amies que j'avais laissées en prison mon état d'esprit du moment. J'ignorais que le journaliste de Libération, qui était présent dans le studio, m'enregistrait. Je trouve absolument déloyal de sa part d'utiliser mes états d'âme d'un instant pour fabriquer une interview. Ceci étant dit, je vais envoyer un droit de réponse à Libération pour dénoncer cette pratique indigne d'un journaliste. (...)

— A. L. : Qu'est-ce que cela t'a fait, au fond du trou, quand tu apprenais que tes amis organisaient des actions de protestation à l'extérieur ? Plus de 4 000 personnes qui ont signé la « pétition pour Chantal Paternostre », dont Higelin, André Vanden Broeck, Philippe Moureaux, François Martou, Raymond Dury, Jacques Yerna, Christiane Stéfanski, Marthe Vandemeulebraeke, Olivier Deleuze, Pierre Galand... Et plusieurs dizaines d'autres qui ont manifesté, collé des papillons, récolté des signatures, affronté leur milieu à un moment où la presse se déchaînait contre toi... Tu leur dirais quoi aujourd'hui ?

— C. P. : Avant tout, un immense merci parce qu'il est vraiment primordial de ne pas se sentir enterrée vivante. Ce qui est malheureusement le cas d'une quantité de détenues abandonnées par leur famille et rejetées de tous... La prison c'est encore trop souvent la honte. Il est un fait évident, c'est que je me suis toujours sentie comme une détenue « politique » et en tant que telle détenue privilégiée parce que ne devant pas être honteuse de sa situation. De toute évidence, le soutien de l'extérieur est indispensable. Il m'a gonflé le moral et m'a permis de mieux traverser les situations, à surmonter les moments de déprime. (...)

— A. L. : Du statut de détenue préventive, tu es passée à celui de libérée provisoire. Un jour ou l'autre, il y aura un procès. Tu devras alors répondre sur le fond du dossier. Comment cela se prépare-t-il ?

— C. P. : Je vis pour le moment dans une position d'attente. Comme je le disais tout à l'heure, mes avocats n'ont plus accès au dossier et, pourtant, l'instruction se poursuit. C'est également un moment d'intoxication intense de la part des flics et de la juge d'instruction. Un jour, on nous dit que ce sera un procès d'assise genre grand spectacle où toutes les affaires dites « de terrorisme » seront regroupées, et le lendemain on nous dit le contraire. Je vis surtout l'instant présent, sans oublier cette échéance, sans inquiétude particulière, en essayant de jouir au maximum de cette période de liberté surveillée... un regard toujours dans le rétroviseur pour noter la plaque de la voiture de flics qui nous suit.

Relations internationales  
(D'après « Alternative libertaire »)



## Les Olympiades populaires de Barcelone en 1936

**E**t la nouvelle tomba sur les téléx comme un couperet. Le coq gaulois était plumé après des mois d'attente par les Catalans pour les Olympiades d'été de 1936 ! Quel grand malheur pour tous les patriotes et quelle perte pour tous nos commerçants... Un tel marché, cela ne se présente pas tous les jours ! Mais que les esprits mercantiles, et néanmoins sportifs, se rassurent : il y aura des marchés à remporter pour l'hiver 1936 en Savoie. Contrairement à ce que l'on peut lire à longueur de colonnes, il y a déjà eu un projet de Jeux Olympiques — plus exactement de contre-jeux — en Espagne. C'est, en effet, il y a cinquante ans cette année que devaient se tenir les Olympiades populaires de Barcelone en réaction aux Jeux de Berlin.

Frank Mintz nous rappelle dans son article les origines de cette manifestation sportive qui n'échappait pas à la règle de l'embrigadement.

La rédaction

**I**l faut d'abord constater que l'Allemagne avait été exclue des Jeux Olympiques après la Première Guerre mondiale : bel exemple de l'esprit sportif cher au baron de Coubertin. Ni à Anvers en 1920, ni à Paris en 1924, ni à Amsterdam en 1928, on ne vit de sportifs allemands (1). En 1931, il y eut non seulement la réintégration de l'Allemagne, mais la candidature de Berlin pour l'organisation des jeux en concurrence avec Barcelone.

### Pourquoi Berlin ?

Comme la réunion du comité olympique avait lieu à Barcelone, on pouvait penser que le choix était acquis d'avance pour la capitale catalane. En effet, les installations sportives du stade de Montjuich figuraient « parmi les meilleures du monde à l'époque et avaient été construites selon les règles olympiques les plus strictes. » (2) Mais le président de la délégation espagnole s'opposa au choix de Barcelone, et Berlin fut désigné pour les jeux du 2 au 16 août 1936.

Pour comprendre l'attitude du chef de la délégation espagnole, d'origine catalane par surcroît (mais une fois de plus les lois de la lutte de classe l'emportaient sur la solidarité régionale), il faut se rappeler que l'Espagne venait d'abandonner la monarchie pour la république. Homme de droite, cet individu et ceux de sa classe prévoyaient que les jeux à Barcelone pourraient se transformer en une glorification de la République espagnole et de ses acquis sociaux. Le fait que la Catalogne veuille son autonomie et que Barcelone soit un fief de l'anarcho-syndicalisme devaient inquiéter encore plus ce représentant de la droite espagnole.

Sans le savoir, il donnait ainsi à Hitler — arrivé au pouvoir deux ans plus tard, en 1933 —, la possibilité de glorifier le nazisme. Dans son aspect de copie conforme des idées du fascisme italien, l'Allemagne ne pouvait faire peur. Mussolini avait fait preuve de son efficacité : non seulement il avait éliminé progressivement le syndicalisme de gauche, toute vie parlementaire et toute critique, mais il avait construit un appareil syndical vertical englobant travailleurs et patrons, tous au service de la Nation, représentée par le parti fasciste, aux ordres du Duce (le conducteur) Benito Mussolini.

Alors que les conséquences de la crise de 1929 s'accroissaient, l'Italie fasciste ne semblait pas touchée et ses liens économiques avec la Grande-Bretagne montraient que le capitalisme pouvait s'entendre avec Mussolini, qui avait évolué depuis son arrivée au pouvoir en 1922. Avec le nazisme, l'aspect social fasciste était supplanté par les notions du peuple allemand supérieur dans l'univers, de la création d'une civilisation nouvelle pour plusieurs siècles, et de la destruction nécessaire des races inférieures : les juifs, les Polonais et les slaves en général.

Il était évident que la doctrine nazie contredisait l'esprit olympique de fraternité sportive, encore qu'il semble qu'au début du siècle les Jeux Olympiques étaient conçus par leurs organisateurs comme

regroupant des Blancs uniquement. Et si tous les grands pays du monde s'apprétaient à participer aux jeux de Berlin, il se fit jour parmi la gauche socialiste (au sens large du mot) d'Europe centrale l'idée de s'opposer aux jeux de Berlin.

### Olympiade populaire

Jaume Miravittles raconte ainsi l'origine des Olympiades populaires de Barcelone : « Un juif polonais fait le voyage à pied de Varsovie à Barcelone et propose au président (de la Catalogne) Companys de célébrer une Olympiade populaire dans la capitale catalane où on exalterait tous les objectifs humains rejetés à Berlin. Bien évidemment, tous les partis socialistes, communistes et libéraux d'Europe, surtout de Pologne et de Tchécoslovaquie, qui se sentent menacés (avec raison, comme on l'a vu plus tard) par l'Allemagne de Hitler vont

appuyer. Le président de la Catalogne accepte la proposition et nomme un comité organisateur, dont je suis nommé secrétaire général. » (3)

De son côté, le gouvernement républicain de Madrid dirigé par Azana refuse toute aide au comité olympique espagnol, qui démissionne. L'Espagne ne participera donc pas aux jeux de Berlin. On peut remarquer qu'Azana, timoré, mièvre et effacé pendant la guerre civile, était actif et décidé pour faire réprimer les mouvements ouvriers (comme les anarcho-syndicalistes de Casas Viejas), ainsi que la petite bourgeoisie qu'il représentait.

Le comité organisateur des Olympiades populaires reçoit selon Miravittles « une aide modeste des gouvernements de Madrid et de Paris, ce dernier présidé par le leader socialiste Léon Blum. » Les préparatifs avancent et l'inauguration des Olympiades est fixée le 19 juillet 1936, à 17 heures. Elles n'eurent jamais lieu : le coup d'Etat militaire de droite avait commencé le 17 juillet au Maroc espagnol et le 18 en Espagne. Les travailleurs espagnols et catalans, les principaux intéressés par ces Olympiades, principalement sous les drapeaux noirs et rouges de l'anarcho-syndicalisme, allaient pratiquer un « sport » autrement plus risqué et passionnant : faire la révolution sociale.

Combien de sportifs étrangers et ibériques étaient présents à Barce-

lone ? Miravittles ne donne aucun chiffre. Hugh Thomas, dans la dernière édition de son histoire de la guerre civile espagnole, fait état de socialistes et de communistes étrangers (sportifs et supporteurs) venus pour les Olympiades et qui s'étaient en partie engagés au côté des travailleurs espagnols pour combattre le fascisme.

### Sport et fascisme

On peut remarquer l'absence de mention des anarcho-syndicalistes catalans et espagnols. En effet *Solidaridad Obrera* ne fait que de brèves mentions de ces Olympiades, visiblement organisés d'en haut et sûrement manipulés par le parti communiste. Mais des raisons plus profondes expliquent le peu d'intérêt des anarcho-syndicalistes. Que représentaient le sport et les grandes manifestations sportives dans les années 30 ?

Il ne s'agit plus de la formule « le pain et le cirque » mise au point au temps des Romains : c'est-à-dire assurer un certain bien-être général, accompagné de spectacles pompeux, de façon à faire oublier la réalité de l'exploitation sociale et l'arbitraire du pouvoir politique. Tout en conservant son but, la formule est renforcée par le sport, qui a l'avantage de conserver la santé (pour l'usine et l'armée) et de réunir des gens en petite tenue, surtout les femmes (ce qui à l'époque avait tout un côté érotique).

Les sportifs sont appelés à paraître pour les 1<sup>er</sup>-Mai soviétiques, et surtout pour les fêtes fascistes italiennes. Mussolini et ses acolytes pensent très tôt au sport, avec l'idée démagogique que l'Italie d'alors doit retrouver la puissance de Rome, héritière de la Grèce et de ses traditions olympiques. C'est la création de *Juventus* (jeunesse, en latin) à Turin pour que les ouvriers de Fiat s'entraînent sainement. Plus tard, dans le même ordre d'idée, *Giovinetta* (jeunesse, en italien) sera l'hymne des jeunesses fascistes. Dans *Le long voyage à travers le fascisme*, Ruggero Zangrandi — séduit d'abord par Mussolini, puis profondément antifasciste — évoque les années 1932 et 1935 : l'attrait des réalisations fascistes, l'« augmentation des activités sportives » (4).

### Les libertaires et le sport

Les libertaires étaient conscients du caractère crapuleux imposé au sport. En pleine guerre civile, les camarades de *Mujeres Libres* faisaient l'analyse suivante :

« Le mouvement sportif a été, dès le départ, le patrimoine exclusif de la classe bourgeoise. Les travailleurs n'ont pas pu y collaborer et n'ont pas eu les possibilités de le faire.

« L'autre facette du sport est en partie étatique. Comme les gouvernements dictatoriaux ont absorbé toutes les activités sociales, dans certains pays, ils se sont empressés d'intensifier officiellement le sport, en l'utilisant comme une arme de propagande parmi la jeunesse. (...)

« L'Espagne, nous l'avons vu, est complètement vierge sur le plan du sport. Il faut donc orienter le mouvement d'une façon totalement nouvelle, en tâchant d'éviter à tout prix qu'il dégénère sous l'emprise de l'Etat, tout ouvrier qu'il puisse être.

« Les jeunes ouvrières, particulièrement habituées jusqu'à maintenant à une vie sédentaire à l'usine ou à l'atelier, ont bien besoin d'être initiées à la culture physique.

« Nous savons que dans certains secteurs, cette initiation a déjà commencé et nous regrettons la forme qu'elle a prise. Les défilés de jeunes filles en short et en légers corsages de soie ne sont pas la forme la plus saine, tant physique que morale, d'initier la jeunesse nouvelle à la vie hygiénique et saine que nous désirons et préconisons tous.

« Au lieu des défilés qui n'incluent dans l'esprit qu'une fausse conception de la culture physique, il faut des douches dans toutes les usines, des piscines, des postes d'athlétisme, où la jeunesse puisse participer sans aucune pression, seulement convaincue de la nécessité pour son organisme d'un exercice physique libre, tout comme les études sont nécessaires pour former son esprit (1937). » (5)

Le refus de l'embrigadement au profit d'une pratique libre du sport reste la définition libertaire. Cette règle fut respectée et je n'en connais pas d'exception.

Frank MINTZ

(1) Ramiro Cristobal, « Triunfo », 2 février 1980.

(2) Jaume Miravittles, « Cambio 16 », 23 mars 1980.

(3) Idem.

(4) Ruggero Zangrandi, « Le long voyage à travers le fascisme », édition italienne Feltrinelli, 1963, p. 37.

(5) « Mujeres Libres, España 1936-1939 », pp. 229-230, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Les intertitres sont de la rédaction du « Monde libertaire » (N.d.R.).



**L**es Me...  
cité...  
ouvrière...  
éditer un...  
par sa co...  
qui situe...  
syndical...  
première...  
l'émanci...  
ouvrière...  
J'ai d...  
m'expliq...  
relate les...  
produits...  
partisans...  
mêmes !...  
l'organisa...  
pas d'un...  
de multip...  
contient...  
l'ouvrage...  
source de...  
vail dès le...  
propos es...  
grandes...  
toire, dep...  
jusqu'à la...  
dissent m...  
période c...  
création...  
Prud'hom...  
secours n...  
des idées...  
des noms...  
Blanqui...  
de Bakou...  
munards...  
oublie !...  
glas de ce...  
comme la...  
ouvrier m...  
La péri...  
sance du...  
de 1914...  
Non seule...  
congrès d...

**V**OI...  
est...  
des...  
d'autres...  
liberté et...  
M.B.S. et...  
sixties, n...  
mémoires...  
F.M. 1) s...  
déjà longu...  
Pourquo...  
penser qu...  
qu'ils n'aur...  
quelques...  
ils auraient...  
que G. Fill...  
yeux aux...  
de 500 W...  
des radios...  
la tentation...  
à ce type...  
La straté...  
son échec...  
à figurer...  
rassant d'u...



NOTE DE LECTURE

# « Cent ans de syndicalisme (1886-1986) »

Le syndicalisme a cent ans ! Mes camarades de l'électricité et du gaz de Force ouvrière ont saisi l'occasion pour éditer un ouvrage remarquable par sa concision et son illustration, qui situe l'histoire du mouvement syndical à sa vraie place, une des premières dans la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière (1).

J'ai dit remarquable et je m'explique ! Le texte est simple, il relate les faits tels qu'ils se sont produits sans vains commentaires partisans et les faits parlent d'eux-mêmes ! Mais naturellement l'organisation syndicale ne naît pas d'un miracle, elle est le fruit de multiples efforts — que nous contentent les rédacteurs de l'ouvrage — qui prennent leur source dans l'organisation du travail dès le Moyen Age et cet avant-propos est des plus instructifs. Les grandes périodes de notre histoire, depuis la loi Le Chapelier jusqu'à la Charte d'Amiens, conduisent notre réflexion. C'est la période du livret ouvrier, de la création des Conseils des Prud'hommes, des sociétés de secours mutuels, de la naissance des idées sociales, et l'on retrouve les noms de Fourier, de Cabet, de Blanqui, de Proudhon, de Marx, de Bakounine, de Varlin, des communistes, de Louise Michel et j'en oublie ! La Commune sonne le glas de ce qu'on peut considérer comme la préface du mouvement ouvrier moderne.

La période qui va de la naissance du syndicalisme à la guerre de 1914 n'est pas moins riche. Non seulement on y retrouve le congrès d'Amiens et sa fameuse

charte, mais les commentaires sont concis, clairs et toutes les tendances du mouvement ouvrier — y compris l'anarcho-syndicalisme — y sont honnêtement représentées et définies. Et c'est en ce sens que cet ouvrage est un travail historique à mettre entre toutes les mains. Bien sûr les grands moments comme le congrès de Tours, qui vit éclater l'organisation syndicale, comme celui de Toulouse qui connut la réunification sont présentés à tra-

vers les tendances du mouvement ouvrier se heurtant avec violence.

Il faudrait des pages pour analyser cet ouvrage qui restera un livre de référence pour tous les jeunes syndicalistes qui, en payant leur premier timbre, devraient l'emporter dans leur besace.

J'ai parlé de l'illustration qui est remarquable. On y trouve non seulement des portraits de militants et des documents d'archives, mais aussi les fac-similés de nombreux journaux ouvriers de la Belle Epoque. Enfin, les caractères d'imprimerie, soigneusement choisis, en rendent la lecture facile.

*Cent ans de syndicalisme*, dans sa conception moderne, est un livre qui manquait à notre bibliothèque syndicale. Le texte est précédé d'une lettre d'André Bergeron qui définit l'ouvrage et, en conclusion, de quelques lignes où je rappelle ce que furent les minorités syndicales révolutionnaires. Ce ne sont pas ces deux contributions qui sont importantes, mais je le répète l'ouvrage lui-même : ce survol rapide, précis, documenté de l'histoire du mouvement syndical, de ses courants de pensée, présentés avec une honnêteté intellectuelle qui fait honneur aux auteurs, d'ailleurs anonymes, de ce livre.

Un ouvrage précieux, à garder à portée de la main, pour situer, répertorier n'importe quel événement de notre mouvement ouvrier.

Maurice JOYEUX

(1) « Cent ans de syndicalisme », Fédération de l'électricité et du gaz F.O., 60, rue de Vergniaud, Paris 13<sup>e</sup>. En vente prochainement à la librairie du Monde libertaire.



## Programmes de Radio-Libertaire

Jeu 23 octobre

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : les artistes de blues ayant influencé les Rolling Stones. Les nouveautés discographiques en Angleterre et Hollande...

« Femmes libres » (12 h 30 à 14 h) : les femmes et l'Islam.

« Enlirez-vous » (16 h à 17 h 30) : Guy Rudret est invité pour son livre « Le sceau de Satan ».

« Des souris et des femmes » (20 h 30 à 22 h 30) : les maîtresses.

Vend 24 octobre

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : infos, revue de presse, musiques...

« Bonjour l'Asie » (10 h à 12 h) : 1976-1986, dix ans après la chute de la bande des quatre en Chine populaire...

« H. comme hasard » (12 h à 14 h) : un invité, Gérard Pierron : un itinéraire de poésie et de chansons.

« Palais de Police » (14 h 30 à 16 h 30) : où en est le Coral, avec Claude Sigala.

« Les damnés de la terre » (21 h à 22 h 30) : le Nicaragua. Invités : Marie Monique (journaliste), Bernard Langlois (« Résistances »), Jacques Firten, Bernadette Fieux (sous réserve) et des camarades chiliens.

Samedi 25 octobre

« Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : la fonction publique.

« De bouche à orteils » (15 h 30 à 17 h 30) : spécial Georges Brassens (1<sup>ère</sup> partie). Témoignages divers en exclusivité. Pierre Louki, Pierre Perret, Tom Novembre, Alain Vérité et (sous réserve) Maxime Le Forestier. Avec une programmation ne contenant aucun titre de Brassens par lui-même.

Dimanche 26 octobre

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : présentation du festival de Neuilly-sur-Marne, avec les organisateurs.

Lundi 27 octobre

« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : les diverses tendances alimentaires.

« Radio Libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : Francesca Solleville.

Mardi 28 octobre

« Chronique syndicale » (18 h 30 à 20 h 30) : prud'hommes, conciliation...

Mercredi 29 octobre

« Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : la musique d'humour et l'humour de la musique.

Jeu 30 octobre

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : Bottleneck et guitares en fer.

« Enlirez-vous » (16 h à 17 h 30) : avec Jean Ellenstein pour son livre « Goliath contre Goliath ».

## Amis auditeurs

VOICI maintenant plusieurs mois que Radio-Libertaire est brouillée. Les brouilleurs, pour n'être pas moins des salopards, sont des applicateurs parmi tant d'autres de la philosophie libérale ambiante, qui a confondu liberté et guerre de tous contre tous. La radio incriminée, M.B.S. et son responsable Daniel Gérard (petit chanteur des sixties, non content d'avoir laissé un grand vide dans nos mémoires, il compte laisser un grand blanc sur la bande F.M. !) sont des commerçants et ils projettent de s'ajouter à la déjà longue liste des soupailleurs du marigot « F.M.mien ».

Pourquoi nous ? Allez savoir, nous n'irons pas jusqu'à penser qu'ils sont payés pour nous brouiller, ce qui est sûr, c'est qu'ils n'auraient pas eu l'idée saugrenue de se mesurer avec les quelques radios qui plafonnent à 150 kW et à côté desquelles ils auraient fait pâle figure (rappelons pour la petite histoire que G. Fillioud, en son temps, faisait mine de faire les gros yeux aux radios qui ne respectaient pas la puissance maximum de 500 W !). En fait notre cas n'est pas isolé, la quasi totalité des radios libres qui ont résisté aux vagues de saisies ainsi qu'à la tentation mercantile (autant dire très peu) sont confrontées à ce type de problèmes.

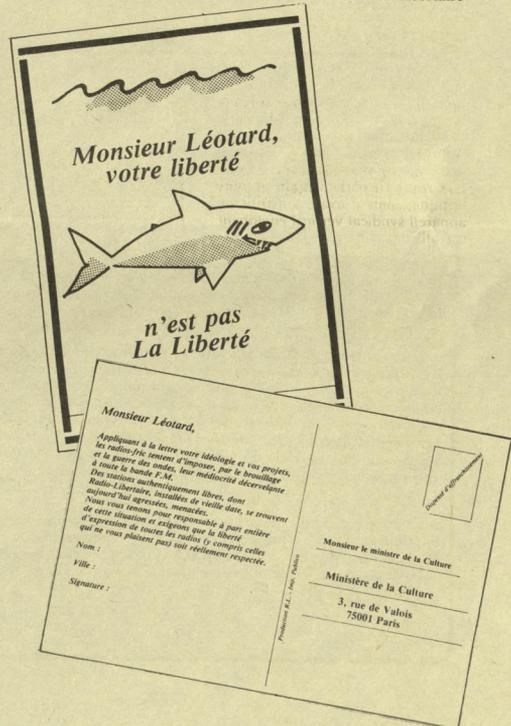
La stratégie politicienne de gauche comme de droite, après son échec de faire taire les radios libres en les saisissant, a visé à liguer les radios les unes contre les autres tout en se débarassant d'un dossier encombrant. La situation intolérable

dans laquelle se trouve aujourd'hui Radio-Libertaire et les radios libres est le résultat de cette politique qui a toujours méprisé le public, tenté d'étouffer tout mode d'expression libre et sanctifié le sacro-saint pognon à grand renfort de débilité. Le terrorisme de l'Etat, du Capital et de l'absurde frappe une nouvelle fois à la porte des radios libres.

La défense des radios libres, la défense de Radio-Libertaire s'inscrit dans la défense des libertés et est partie intégrante des luttes sociales que nous devons mener, peut-être ne saurons-nous pas faire l'une si nous ne savons pas faire l'autre. Quelles que soient les solutions trouvées aux difficultés des radios libres, nous tenons à signifier publiquement aux actuels gérants de ce dossier épineux que nous les tenons comme entièrement responsables de cette situation. Ainsi nous appelons nos auditeurs, les autres radios libres, les associations avec lesquelles nous travaillons et toutes les personnes et associations sensibles à la liberté d'expression de s'associer à la campagne lancée par Radio-Libertaire en se procurant la carte postale que nous venons d'éditer et à adresser au ministre de

la Culture. Cette carte est dispensée d'affranchissement et est disponible au prix de 2 F à la librairie du Monde libertaire, au 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>.

Le secrétariat de Radio-Libertaire



**R**ADIO-LIBERTAIRE a réaménagé son studio cet été. L'investissement financier est considérable pour une radio associative libre, donc sans publicité. Radio-Libertaire a reçu une subvention d'aménagement et de fonctionnement qui nous a permis de faire face aux dépenses entraînées par ces travaux. Meilleurs atouts techniques, meilleur cadre de travail et d'animation, pour permettre d'être toujours présents sur la bande F.M.

Les dépenses de fonctionnement qui concernent les frais divers tels les taxes de la S.A.C.E.M., impôts, électricité, entretien, dépannages sont des sorties régulières à régler. Nous continuons donc à demander le soutien des auditeurs et sympathisants de Radio-Libertaire, et des militants libertaires, pour la défense de R.-L. et pour son existence sur la bande F.M. parisienne. Rappelons pour mémoire la carte d'auditeur qui ne coûte que 100 F et qui permet un soutien moral et financier primordial.

Secrétariat R.-L.



MICKEY A MARNE-LA-VALLÉE (2<sup>e</sup> PARTIE)

## « Quand j'entends Donald couiner je sors mon révolver ! »

C'EST un peu ce que l'on pourrait penser en constatant la levée de boucliers unanime pour protéger la « culture française » (cf. *Monde libertaire* n°633). Certes on peut s'étonner, à l'heure où la défense de la langue française est mise en avant, que le Magic Kingdom et ses six pays : Westerland, New-Orleans Square, Main Street, Fantasyland, Adventureland et Discoveryland (sic) s'installent comme en pays conquis.

Ce ne sont pas les demandes du conseil régional d'Ile-de-France réclament, entre autres, que l'accord franco-américain prévoit l'emploi de façon prioritaire de la langue française aussi bien dans la signalisation (1) que dans les textes parlés des attractions, qui pourront empêcher une invasion culturelle anglo-saxonne. En fait cela ferait plutôt songer à cette légende humoristique d'un dessin paru dans un quotidien du soir, après l'annonce de l'obligation de sous-titrer en français les « clip » musicaux étrangers, montrant deux jeunes déclarant : « Nous, on s'en fout, on ne sait plus lire ! » (1).

Ce qui devrait beaucoup plus faire frémir c'est de savoir que le parc sera construit « sur le modèle de ceux de Californie et de Floride » (principal engagement de Disney) en constatant, par exemple, la vision conventionnelle et stéréotypée de chaque nation (dans la « Vitrine du monde ») qui est offerte aux visiteurs d'E.P.C.O.T. (Floride), Tour Eiffel miniature et accordéonistes en beret basque pour la France ; jeunes gens en culottes de cuir servant de la bière, pour l'Allemagne ; et bien sûr « pub » typique pour l'Angleterre. Il s'agit surtout que l'image de chaque pays soit rassurante et conforme à l'idée que les visiteurs s'en font.

Par ailleurs, loin de nous l'idée simpliste de croire que la défense de la « culture française » réunit sous la même bannière des écologistes et des militants du Front national : le même mot ne recouvrant certainement pas la même définition. Et pourtant certains n'échappent pas à une vision réductrice, telle celle de ces écologistes qui, dans un tract, s'opposent à Mickey « destructeur de notre patrimoine ». Ce patrimoine étant représenté « par nos

steak-frites (1) arrosés de Beaujolais, savourés dans nos guinguettes aux flonflons d'un orchestre ; notre bouillabaisse offerte par notre Marius national ; nos fromages, délices de nos fins de repas... ».

## La « culture » Disney

Plus qu'une « culture américaine », n'est-ce pas la « culture » Disney (l'une et l'autre quelquefois confondues) qui est à redouter : le



culte de l'individualisme bourgeois (le plus fort ou le plus intelligent gagne !), de la réussite sociale (symbolisée par le nombre de biens de consommation que l'on a acquis), de l'exploitation économique des loisirs, de l'idéologie libérale (2)... Tout cela, bien sûr, en gommant pour les futurs exploités la réalité sociale, la violence, la vulgarité, afin de mettre en valeur les « bons sentiments ». On peut également remarquer que les héros de Disney n'ont pas de sexualité et que les héroïnes servent généralement de faire-valoir (Minnie, Daisy). Même les contes de Perrault, récupérés, deviennent totalement « aseptiques ».

L'esprit Disney, selon un employé américain de la firme, c'est : « Il n'est pas plus difficile de sourire en travaillant que d'avoir l'air maussade. Et ça change considérablement les rapports avec les gens » (3). Cela ne modifie en rien la réalité sociale, mais ça permet de supporter la hiérarchie dans le travail et l'exploitation économique... avec le sourire. Vive la communication et les « bons sentiments » qui mettent de l'huile dans les rouages ! Cette « culture » Disney, personne ne la dénonce (et pour cause !), ni les partisans ni les opposants au projet.

Autre interrogation : qu'est-ce que cette « culture française » qui est opposée à la « culture américaine » ? Sont-ce deux monolithes ? Toute culture unique, comme toute morale unique, est forcément totalitaire. Quand on parle de « culture française », on oublie allègrement les cultures

régionales, les cultures immigrées (4) ou bien celles représentées par des groupes d'âge ou dont les membres sont liés par une idéologie (n'y a-t-il pas une culture libertaire, par exemple ?). Et, dans le cas d'Eurodisneyland s'installant à Marne-la-Vallée, il ne faudrait pas oublier les milliers d'habitants de cette ville nouvelle d'origines asiatique et antillaise. C'est faire, sinon, bien peu de cas de « leurs » cultures. Alors le steak-frites, on le mange avec des baguettes et accompagné de reggae (5) ?

Pascal BEDOS  
(Gr. Sacco-Vanzetti)

(1) Ce n'est pas que de l'humour, mais également, quelque peu exagérée, la triste réalité. En février 1986, le ministère de la Défense rappelait que sur 420 000 jeunes incorporés chaque année, 30 000 rencontrent d'énormes difficultés pour lire et écrire. D'après le journal « Le Monde » (28 février 1986), on pouvait en déduire l'existence de 1,2 million d'illétrés sur 40 classes d'âge, et de 2,5 millions en comptabilisant les femmes.

(2) « Walt Disney ne voulait pas seulement distraire, mais instruire et montrer au monde, selon ses propres paroles, "l'imagination de la libre entreprise américaine". » (« Le Monde loisirs », 3 mai 1986)

(3) « Le sourire Pixie Dust », « Le Monde loisirs », 3 mai 1986.

(4) Entendons-nous bien, je ne prône pas la « ghettoïsation » des immigrés et de leur culture (qui s'intégrera après une ou deux générations à la « culture française » en la faisant bénéficier d'apports importants), mais plutôt le respect et le culte des différences individuelles. Le « melting pot », en quelque sorte !

(5) Vision stéréotypée, quand tu nous tiens !

## TRAVAIL

## Mickey va nous faire suer le burnous

ENFIN façon de parler, puisque des travailleurs maghrébins on risque de ne pas en voir beaucoup du côté de l'Eurodisneyland ; la firme américaine devant donner priorité au recrutement de personnel français ou originaire de la C.E.E. (cf. *Monde libertaire* n°633). A moins, bien sûr, que l'on trouve peu de Français de « pure souche » pour effectuer les durs travaux du bâtiment dans les conditions de travail et de rémunérations acceptées par les travailleurs immigrés.

Quoi qu'il en soit, ce sont les créations d'emplois attendues qui ont constitué le principal intérêt de ce projet. Cependant, de 30 000 emplois espérés au début des négociations, on est passé au chif-

fre actuel de 25 000 créés par le parc et les entreprises associées.

En fait, pour l'instant, le seul accord réellement signé avec la firme Disney, le 18 décembre 1985, avance le chiffre de 12 000 emplois (directs et induits). Mais, tout comme à Disneyworld en Floride, seuls 65 à 75% du personnel travailleront à plein temps (les autres seront employés à mi-temps ou de façon saisonnière). On arrive donc à un chiffre de 7 500 à 9 000 emplois évalués « en équivalents temps-plein ». De ceux-ci, il faut bien évidemment déduire les emplois supprimés ou déplacés, évalués entre 2 000 et 3 000. Ce qui ferait donc une moyenne de 5 500 emplois effectivement créés. La subvention

annuelle minimale de 370 millions (voir article ci-contre « Eh, Picsou, si on parlait de fric ») chiffrerait donc la création de chaque emploi à 67 000 F par an. Cela fait cher !

Et dans quelles conditions travailleraient ces 5 500 personnes ? Là est la surprise... en effet, le 22 décembre 1985, Gérard Alezard, secrétaire national de la C.G.T., portait à la connaissance du public (in *l'Humanité Dimanche*) une lettre du P.-D.G. de Disney qui constatait qu'« un certain nombre de pratiques et de politiques, qui sont extrêmement importantes pour gérer avec succès l'affaire, ne peuvent pas être appliquées telles quelles en vertu de la réglementation française. » Ce qui était souhaité pour l'Eurodisneyland ? Tout simplement pouvoir « adapter nos ressources en personnel à la demande et avoir la flexibilité nécessaire pour répondre à des fluctuations et des variations saisonnières, hebdomadaires, journalières et même horaires. »

Depuis, des responsables politiques ont insisté, beaucoup trop, sur le fait que le personnel français bénéficierait des lois françaises du travail (sic) pour ne pas redouter la création d'une zone franche de déréglementation. De toute façon, le code du travail évoluant à une telle vitesse depuis un an (flexibilité, licenciements, par exemple) qu'à l'ouverture du parc en 1991, on peut craindre que l'Eurodisneyland ne soit plus une exception de déréglementation mais la règle générale si les travailleurs ne se décident pas à défendre eux-mêmes leurs acquis sociaux.

PASCAL



## LOISIRS

## Blanche Neige et les quatorze nains

EURODISNEYLAND ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt, car les parcs d'attractions poussent comme champignons à l'automne. L'empereur romain Néron (37-68) l'avait déjà remarqué : que faut-il au peuple ? « Du pain et des jeux. » Et plus le pain vient à manquer, crise économique, plus les jeux se multiplient (jeux de Nuremberg, par exemple, dans les années 30 en Allemagne). Lorsque des secteurs traditionnels de l'économie sont en perte de vitesse (textile, sidérurgie, chantiers navals, automobile, etc.), il est intéressant de développer des secteurs plus nouveaux ouverts au profit (tourisme et loisirs).

Les profits attendus par le projet de parc à Marne-la-Vallée semblent très alléchants : « Selon Disney, 10 millions de personnes devraient découvrir dès l'ouverture le royaume magique dont 3,1 millions de la région parisienne, 1,3 million de la province, et 5,6 millions de l'étranger. La recette moyenne par visiteur a été chiffrée en intégrant le coût de l'entrée (150,00 francs par adulte et 115,00 francs par enfant), des dépenses en souvenirs et restauration, non compris les frais de transport et d'hébergement éventuels ; la dépense totale par personne s'élève à 255,00 francs. »

Le fromage étant tentant, il ne faut pas s'étonner que les projets se multiplient. Outre celui de Marne-la-Vallée, pas moins de quatorze autres projets sont en gestation ou en réalisation. Si vous aimez les loisirs abêtissants et contrôlés, n'hésitez pas, vous avez le choix. Big Brother veille sur vos temps de détente.

PASCAL  
(Gr. Sacco-Vanzetti)

## INVESTISSEMENTS ET PROFITS

## « Eh, Picsou si on parlait de fric ! »

DANS ce domaine, il est bien difficile d'obtenir des certitudes et les chiffres varient souvent selon les sources : un flux artistique entoure, par exemple, la participation financière réelle de la firme Disney qui évolue de 420 à 440 millions de francs. Peu de chose semble-t-il par rapport au coût total qui s'établit aux alentours de 10 milliards de francs, sans compter la réalisation des infrastructures prise en charge par l'Etat, la région et le département.

Pour assurer cette somme, le montage financier est le suivant : 1. Une société « pivot » de droit français qui disposerait de fonds équivalents au quart du coût de la construction. Outre la part apportée par la firme américaine (16,76%), le reste serait financé par des « actionnaires privés majoritairement français ». 2. La Caisse des dépôts et consignations apporterait environ 4 milliards de francs, prêt consenti à des conditions particulières. 3. Le solde (3,5 milliards) serait constitué de prêts commerciaux avancés par des banques (banque Lazard et Paribas notamment).

Mais ce montage financier ne souffre mot des cadeaux consentis à la petite souris : d'abord plus de 2 milliards de francs de travaux (prolongement du R.E.R., échangeurs autoroutiers, voirie, réseaux d'eau potable et d'assainissement) ; un abaissement de la T.V.A. sur les entrées au parc (coût : 80 millions de francs par an) ; prêts bonifiés de la Caisse des dépôts (coût : 80 millions de francs par an). Selon le *Canard enchaîné*, le coût total de l'ardoise reviendrait à 3,7 milliards en une fois ou à 370 millions de subvention annuelle (« Par la procédure de l'actualisation à 10% », on peut considérer que 1 milliard donné en une fois correspond à un revenu de 100 millions par an ») (1). Tout cela sans compter la perte « consentie » par les paysans du coin qui devront laisser leurs terres « expropriées » au prix de 6 à 8 F le m<sup>2</sup> (valeur réelle de cette terre briarde connue pour ses rendements : 10 F le m<sup>2</sup>).

Pour quelques 400 millions de mise, 3,7 milliards de cadeaux : il n'y a pas à dire, Picsou sait s'y prendre. Et pourquoi tout cela ? Pour quelques 5 500 créations d'emplois et un effet positif sur la balance des paiements de 6 milliards de francs annuels (5,6 millions de visiteurs étrangers par an dépensant chacun 1 025 F par jour [parc, hôtel, transports]). Mais selon certains, telle que la Chambre de commerce et d'industrie de Meaux, le solde positif ne devrait s'élever qu'à 5 millions de francs annuels, tout en sachant que le « déficit immédiat (...) dû aux coûts d'aménagement s'élèvera au total de 4 milliards de francs pendant la période de construction (5 ans) » (2).

Tout bénéfice pour Disney, mais pour l'Etat, la région et le département, il faudra attendre quelques années. Les contribuables français, eux, paieront tout de suite : les cadeaux et le prix d'entrée. Merci. Picsou !

P.B.

(1) « Le Canard enchaîné », 2 juillet 1986.

(2) « Nord Seine-et-Marne Informations », 3<sup>e</sup> trimestre 1986.